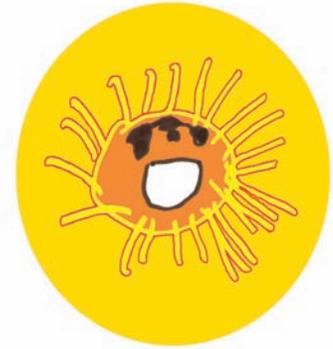


N° 89-634-X au catalogue — N° 006
ISSN 1918-4972
ISBN 978-1-100-90185-5

Document analytique

Enquête sur les enfants autochtones, 2006 : Guide des concepts et méthodes



Division de la statistique sociale et autochtone

Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Tunney 's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 613-951-5979



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-634-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Enquête sur les enfants autochtones, 2006 : Guide des concepts et méthodes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2008

N° 89-634-X n° 006 au catalogue

ISSN 1918-4972

ISBN 978-1-100-90185-5

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 89-634-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Statistique Canada désire souligner le partenariat de collaboration du groupe consultatif technique (GCT) de l'Enquête sur les enfants autochtones, qui a apporté une expertise et des conseils inestimables tout au long de l'élaboration et de la mise en oeuvre de l'enquête. Le groupe consultatif technique se composait d'un groupe représentatif d'éducateurs autochtones et non autochtones, de chercheurs et d'autres professionnels du développement de la petite enfance. Statistique Canada tient à remercier tout spécialement tous les membres du GCT et les aînés émérites pour leur engagement envers une enquête sur les enfants adaptée à la culture et un processus qui respecte les valeurs des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Aînés

Don Garrow
Rhoda Innuksuk

Groupe consultatif technique

Kim Anderson
Jessica Ball
Marie-Hélène Bergeron
Tracy Brown
Jaynane Burning-Fields
Madeleine Dion Stout
Margaret Gauvin
Alfred Gay
Joan Glode
Reid Hartry
Taunya Lynne Laslo
Pierre Lejeune
Violet Meguinis
Sharla Peltier
Diane Roper Sutherland
Carol Rowan
Rob Santos
Shaun Soonias
Donald Taylor
Debra Wright

Table des matières

1.0	Introduction	8
2.0	Contexte	8
3.0	Objectives de l'enquête	9
4.0	Élaboration de l'enquête	9
4.1	Intervenants	9
4.1.1	Organismes autochtones nationaux.....	9
4.1.2	Discussions sur le contenu régional.....	9
4.1.3	Groupe consultatif technique	10
4.1.4	Administrations fédérale, provinciales et territoriales.....	10
4.2	Contenu de l'enquête	10
4.2.1	Questionnaire de l'enquête des enfants autochtones.....	10
4.2.2	Questionnaire sur les points forts et les points faibles.....	11
4.2.3	Sujets du recensement annexés.....	12
5.0	Conception de l'enquête.....	13
5.1	Population cible	13
5.1.1	Identification des enfants autochtones.....	13
5.1.2	Date de référence de l'enquête.....	15
5.1.3	Base du recensement	15
5.2	Plan d'échantillonnage	16
5.2.1	Domaines d'estimation.....	16
5.2.2	Plan d'échantillonnage	17
5.3	Chevauchement avec d'autres enquêtes.....	18
5.3.1	Chevauchement avec d'autres enquêtes postcensitaires.....	18
5.3.2	Chevauchement avec l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes	18
5.4	Tailles de l'échantillon	18
6.0	Collecte des données	19
6.1	Mode de collecte.....	19
6.2	Langues autochtones	19

Table des matières (suite)

7.0	Traitement des données.....	20
7.1	Saisie des données.....	20
7.2	Contrôle.....	20
7.3	Traitement de la liste des membres du ménage.....	20
7.4	Pondération.....	21
7.4.1	Poids initiaux.....	21
7.4.2	Rajustement pour tenir compte du chevauchement avec d'autres enquêtes.....	21
7.4.3	Rajustement pour tenir compte des unités sélectionnées dans l'enquête auprès des peuples autochtones.....	21
7.4.4	Rajustement pour tenir compte des unités hors du champ de l'enquête.....	22
7.4.5	Rajustement pour tenir compte de la non-réponse.....	22
7.4.6	Rajustements par stratification a posteriori.....	23
8.0	Qualité des données.....	24
8.1	Erreurs d'échantillonnage.....	24
8.2	Erreurs non dues à l'échantillonnage.....	26
9.0	Diffusion.....	27
10.0	Rapport entre l'enquête des enfants autochtones et le recensement.....	28
10.1	Différences dans les chiffres.....	28
10.1.1	Modes d'interview différents.....	28
10.1.2	Questionnaires différents.....	29
10.1.3	Contexte différent.....	29
10.1.4	Couverture et méthode d'échantillonnage.....	30
	Annexe 1 : Glossaire des termes.....	35
	Annexe 2 : Questions fréquemment posées.....	45
	Annexe 3 : Questionnaires.....	47
	Bibliographie.....	48

1.0 Introduction

Le présent guide se veut un outil pour permettre une compréhension des concepts et des méthodes utilisés dans le cadre de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) de 2006, qui s'est déroulée d'octobre 2006 à mars 2007.

L'Enquête sur les enfants autochtones fournit des données sur le développement et le bien-être des enfants autochtones de moins de six ans (enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, enfants métis et enfants inuits), dans des régions urbaines, rurales et du Nord au Canada. Bien que l'enquête ait été menée principalement hors réserve, certaines collectivités de Premières nations¹, au Québec² et dans les Territoires, ont été incluses.

Le guide comprend également des détails techniques sur l'échantillonnage, le traitement et la qualité des données. Par ailleurs, il explique le rapport entre l'EEA et le Recensement de 2006 et comporte des mises en garde à l'intention des utilisateurs quant aux différences importantes dans les données produites à partir de ces deux sources.

L'annexe 1 comprend un glossaire des termes liés à l'EEA. L'annexe 2 fournit des réponses à certaines questions fréquentes. Des liens avec les questionnaires de l'EEA de 2006 se trouvent à l'annexe 3.

Enquête sur les enfants du Nord

L'Enquête sur les enfants du Nord (EEN) était au départ une composante de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. En 2006, au lieu de tenir deux enquêtes distinctes, on a fait enquête auprès des enfants sélectionnés pour l'Enquête sur les enfants du Nord, au moyen du questionnaire de l'Enquête sur les enfants autochtones / Enquête sur les enfants du Nord 2006 (enfants de 0 à 5 ans) (voir l'annexe 3).

L'Enquête sur les enfants du Nord visait tous les enfants (sans distinction entre les enfants autochtones et non autochtones) de moins de six ans vivant au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

2.0 Contexte

L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) est une enquête postcensitaire qui a été menée pour la première fois en 2006. Les données recueillies permettent aux organismes autochtones, aux planificateurs des collectivités, aux fournisseurs de services, aux parents, aux gouvernements et aux chercheurs de :

- souligner et de reconnaître la place des enfants autochtones (besoins, valeurs et patrimoine culturel);
- prendre des décisions éclairées (planification et élaboration de programmes et de politiques);
- soutenir la recherche universitaire (enseignants et chercheurs).

L'enquête a été élaborée par Statistique Canada en partenariat avec Ressources humaines et Développement social Canada et des conseillers autochtones de partout au pays. On a eu recours à un processus unique faisant intervenir directement les parents, les travailleurs de première ligne, les éducateurs de la petite enfance, les chercheurs et les organismes autochtones.

Un Groupe consultatif technique (GCT), constitué d'enseignants, de chercheurs et d'autres professionnels du domaine de la recherche sur les Autochtones et du développement de la petite enfance, a fourni des conseils relativement à l'EEA sur une base permanente.

La population cible de l'EEA était couverte au départ par l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), Composante des enfants et des jeunes, en 2001 et 1991, qui a servi à recueillir des données pour les enfants autochtones de 0 à 14 ans.

1. Les termes *Premières nations* et *Indien de l'Amérique du Nord* sont utilisés de façon interchangeable partout dans le document.

2. On a retiré les communautés des Premières nations au Québec du fichier d'analyse, afin de favoriser une analyse qui représente mieux l'Enquête sur les enfants autochtones. Le reste du document met l'accent sur les concepts et les méthodes utilisés pour produire les données apparaissant dans le fichier d'analyse.

3.0 Objectives de l'Enquête

On dispose actuellement de peu de données concernant la santé et le développement des enfants autochtones de moins de six ans. L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) a été conçue pour combler ces lacunes dans les données.

Sur la base des recommandations du GCT, on a adopté une approche globale pour l'EEA et on a recueilli des données sur une gamme variée de sujets, y compris la santé de l'enfant, le sommeil, la nutrition, le développement moteur, social et cognitif, l'éducation, la garde des enfants, l'école, le langage, le comportement et les activités. Étant donné que l'environnement de l'enfant joue un rôle important à l'égard de son développement et de son bien-être, certaines données ont été recueillies au sujet du ou des parents ou du ou des tuteurs de l'enfant, ainsi que de son voisinage ou de sa collectivité.

4.0 Élaboration de l'Enquête

4.1 Intervenants

Le contenu du questionnaire de l'EEA a été élaboré grâce aux conseils et aux commentaires de personnes et d'organismes autochtones, d'administrations publiques et d'autres intervenants. On a organisé des discussions avec les principaux intervenants pour s'assurer que l'EEA répond aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs de données.

Le processus d'élaboration du contenu de l'EEA a commencé par des discussions avec des organismes autochtones nationaux, suivies de discussions sur le contenu régional. Les deux séries de discussions nous ont permis de comprendre les principaux domaines d'intérêt et les besoins en données. Le Groupe consultatif technique (GCT) a été établi en vue d'obtenir les conseils, l'orientation et les points de vue des Autochtones tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'EEA. Par ailleurs, les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont participé au processus d'établissement des éléments prioritaires à inclure dans le questionnaire.

4.1.1 Organismes autochtones nationaux (OAN)

Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec les organismes autochtones nationaux dans le cadre de tous ses projets de données sur les Autochtones. Les organismes autochtones nationaux suivants ont fourni des commentaires au sujet de l'EEA :

- Congrès des Peuples Autochtones
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Ralliement national des Métis
- Association nationale des centres d'amitié
- Association des femmes autochtones du Canada

Au début du processus de l'enquête, Statistique Canada a rencontré des représentants des organismes autochtones nationaux en vue d'évaluer la faisabilité d'entreprendre une enquête nationale sur les enfants autochtones. Ces organismes ont précisé leurs besoins en données et donné des conseils tout au long du processus.

4.1.2 Discussions sur le contenu régional

En 2004, Statistique Canada a organisé plusieurs réunions d'un jour avec des représentants d'organismes autochtones et d'agences de prestation de services, des chercheurs et des parents d'enfants autochtones dans certaines régions partout au Canada afin de déterminer les enjeux importants à l'égard du développement des jeunes enfants autochtones, la pertinence des thèmes qui pourraient être abordés et les questions régionales à envisager.

4.1.3 Groupe consultatif technique

Le Groupe consultatif technique (GCT) a été mis sur pied pour fournir des conseils et de l'orientation tout au long du processus de l'enquête. Ce groupe était composé d'un échantillon représentatif de personnel enseignant, de chercheurs et d'autres professionnels du développement des jeunes enfants parmi la population autochtone et non autochtone.

Avec la collaboration du GCT, Statistique Canada a élaboré une enquête conçue spécialement pour les jeunes enfants autochtones et renfermant des questions qui fournissent un contexte culturel. Le GCT nous a apporté une aide précieuse en recommandant du contenu et des procédés qui respectent les valeurs des Premières nations, des Métis et des Inuits.

4.1.4 Administrations fédérale, provinciales et territoriales

Un comité directeur composé de représentants de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), de Santé Canada (SC), et d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a été établi pour assurer en permanence l'orientation stratégique de l'EEA.

Avant d'élaborer le contenu de l'enquête, Statistique Canada a communiqué avec les administrations fédérale, provinciales et territoriales pour déterminer leurs besoins en données et leurs priorités. Les administrations ont dû préciser les domaines ou les sujets importants pour leur service ou leur région.

4.2 Contenu de l'enquête

4.2.1 Questionnaire de l'Enquête sur les enfants autochtones

L'Enquête sur les enfants autochtones est globaliste de par nature et couvre une grande variété de sujets. Des éléments culturels sont incorporés aux différentes sections dans l'ensemble du questionnaire.

Ce questionnaire a été administré au parent ou tuteur des enfants de 0 à 5 ans. Voici une liste des sections et de certaines des variables clés. Voir l'annexe 3 pour les liens avec le questionnaire de l'EEA de 2006.

- Identification
 - Ascendance autochtone
 - Identité autochtone
- Liste des membres du ménage
 - Âge
 - Sexe
 - État matrimonial
 - Lien de parenté avec l'enfant
- Santé de l'enfant
 - Santé générale
 - Poids à la naissance
 - Contact avec des professionnels de la santé (pédiatre, infirmière de santé publique et autre)
 - Problèmes de santé chroniques
 - Incidence de blessures
 - Médicaments
- Aliments et nutrition
 - Allaitement maternel
 - Genre de nourriture consommée par l'enfant
- Sommeil
 - Habitudes de sommeil
- Étapes du développement (0 et 1 an)
 - Marcher
 - Partager
 - Exprimer ses besoins
 - Parler

- Étapes du développement (2 à 5 ans)
 - Exprimer ses besoins
 - Raconter des histoires
 - Compter
- Éducation
 - Personne participant à l'éducation de l'enfant
- École
 - Fréquentation de l'école
 - Niveau scolaire
- Garde des enfants
 - Type de service de garde
 - Raisons de l'utilisation de services de garde réguliers
 - Raisons de l'absence de services de garde réguliers
 - Langue employée
 - Coût du service de garde
- Langage
 - Capacité de comprendre et de parler une langue autochtone
 - Langue parlée à la maison
 - Contact avec une langue autochtone
- Points forts et points faibles
 - Problèmes de conduite
 - L'inattention / hyperactivité
 - Symptômes émotifs
 - Problèmes avec les pairs
 - Comportement prosocial
- Apprentissage et activités
 - Jeux
 - Personnes avec qui l'enfant joue
 - Compréhension de la culture des Premières nations, des Métis ou des Inuits
- Profil parental
 - Ascendance et identité autochtones
 - Scolarité
 - Activité principale
 - Langue maternelle
 - État de santé général

4.2.2 Questionnaire sur les points forts et les points faibles

L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) comprend un questionnaire sur les points forts et les points faibles (QPFPP) élaboré par Robert Goodman (2000), en tant qu'outil de dépistage pour l'évaluation clinique et la recherche. Le QPFPP est constitué de 25 questions (soit les questions K01A à K01Y de l'EEA). Ces 25 questions sont conçues pour être regroupées en cinq sous-échelles qui mesurent : les problèmes de conduite, l'inattention / hyperactivité, les symptômes émotifs, les problèmes avec les pairs et le comportement prosocial.

Le fichier de l'EEA comprend les 25 questions du QPFPP; toutefois, les cinq sous-échelles n'ont pas été incluses dans le dossier analytique. Veuillez noter que : 1) la version du QPFPP comprise dans l'EEA a été conçue pour les parents d'enfants de 3 à 4 ans, même si elle a été utilisée pour des enfants de 2 à 5 ans dans l'EEA; 2) le QPFPP a été élaboré en vue d'être administré par les parents, tandis que l'EEA a été menée sous forme d'interviews sur place; et 3) le QPFPP n'était pas conçu de façon particulière pour évaluer les enfants autochtones au Canada. Même si la validité et la fiabilité du QPFPP ont été largement confirmées au niveau international, des recherches plus poussées sont nécessaires pour explorer sa pertinence et celles des cinq sous-échelles pour les enfants autochtones au Canada (y compris chacun des trois groupes autochtones des Premières nations vivants hors réserves, Métis et Inuits).

4.2.3 Sujets du recensement annexés

Certaines des données obtenues dans le cadre du Recensement de 2006 ont été annexées au fichier d'analyse de l'EEA, afin de produire un ensemble de données très riche et détaillé pour l'analyse.

Les variables suivantes du recensement ont été annexées au fichier d'analyse de l'EEA.

- Période de construction du logement
- Type de construction résidentielle
- Un membre du ménage est-il un exploitant agricole?
- Loyer brut
- Indicateur de logement marginal
- Nombre de soutiens dans le ménage
- Principales dépenses de propriété
- Mode d'occupation - Condominium (copropriété divisé)
- Nombre de pièces
- Le logement a-t-il besoin de réparations?
- Mode d'occupation du logement
- Valeur du logement
- Revenu total de la famille de recensement
- Revenu total de la famille économique
- Revenu total du ménage
- État du faible revenu avant impôt
- Genre de subdivision de recensement de résidence un an auparavant
- Mobilité – lieu de résidence un an auparavant
- Subdivision de recensement de résidence un an auparavant
- Classification rurale / urbaine du lieu de résidence un an auparavant

Note : Étant donné que ces variables ont été obtenues à partir des réponses au Recensement de 2006 pour les enfants interviewés dans le cadre de l'EEA, elles renvoient à la situation des enfants le jour du recensement, c'est-à-dire le 16 mai 2006. Les utilisateurs doivent savoir que, dans certains cas, les enfants peuvent avoir déménagé ou la composition du ménage peut avoir changé entre le jour du recensement et la date de l'interview de l'EEA, de sorte que certains renseignements fournis par les données du recensement pourraient ne pas toujours refléter la situation des enfants lors de l'interview de l'EEA.

5.0 Conception de l'enquête

5.1 Population cible

5.1.1 Identification des enfants autochtones

La population cible pour l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) comprend tous les enfants canadiens de moins de 6 ans au 31 octobre 2006 ayant l'identité d'Indiens de l'Amérique du Nord, de Métis ou d'Inuits ou des ancêtres autochtones, à l'exclusion des enfants vivant dans un établissement indien ou dans une réserve. Les enfants vivant dans une institution ne sont pas inclus. Bien que les enfants vivant dans les réserves ne soient pas inclus dans les provinces, tous les enfants autochtones vivant dans les territoires et les enfants de certaines collectivités des Premières nations du Québec sont inclus.

La population cible pour l'Enquête sur les enfants du Nord inclut tous les enfants (autochtones et non autochtones) de moins de 6 ans en date du 31 octobre 2006 vivant dans les territoires. Les enfants vivant dans les institutions ne sont pas inclus.

L'Enquête sur les enfants autochtones est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que son échantillon a été sélectionné à partir des réponses fournies aux questions du recensement. De façon plus précise, l'échantillon de l'EEA a été sélectionné à partir des réponses fournies à quatre questions de sélection du questionnaire complet du recensement, qui comporte deux versions principales, le formulaire 2B et le formulaire 2D.

Le formulaire 2B est rempli par les répondants et est administré à environ un ménage sur cinq dans la plupart des régions du Canada (régions 2B). Outre les questions démographiques de base, le formulaire 2B comprend des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, les limitations d'activités, la citoyenneté, le logement, l'origine ethnique, etc.

Le formulaire 2D, dont le contenu est identique à celui du formulaire 2B, sauf pour certains exemples adaptés, est administré au moyen d'interviews sur place à tous les ménages des régions éloignées et des réserves indiennes (régions 2D).

D'autres ménages au Canada reçoivent le questionnaire abrégé, qui comprend uniquement des questions démographiques de base (nom, sexe, date de naissance, état matrimonial légal, situation vis-à-vis l'union libre, relations avec la personne 1, première langue apprise dans l'enfance et questions de consentement, en vue de rendre les données publiques dans 92 ans).

Les quatre questions de sélection utilisées pour identifier la population autochtone sont celles sur l'origine ethnique (question 17); celle sur l'autodéclaration autochtone (question 18); celle sur l'appartenance à une bande indienne / Première nation (question 20); et celle visant à déterminer si la personne est un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit (question 21).

<p>17 Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne?</p> <p><i>Habituellement, un ancêtre est plus éloigné qu'un grand-parent.</i></p> <p><i>Par exemple, cri, ojibway, mi'kmaq (micmac), déné, blackfoot, inuit, métis, canadien, français, anglais, allemand, etc.</i></p>	<p><i>Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p><i>Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.</i></p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit?</p> <p><i>Si «Oui», cochez «(X)» le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p>	<p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord → Passez à la question 20</p> <p><input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p><input type="radio"/> Oui, Inuit</p>	<p><input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord → Passez à la question 20</p> <p><input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p><input type="radio"/> Oui, Inuit</p>
<p>20 Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une Première nation?</p> <p><i>Si «Oui», à quelle bande indienne ou Première nation?</i></p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation</p> <p>↓ Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)</p> <p>_____</p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation</p> <p>↓ Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)</p> <p>_____</p>
<p>21 Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?</p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit</p>	<p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit</p>

POUR INFORMATION SEULEMENT

Le concept d'identité autochtone se réfère aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou aux personnes ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit, comme défini dans la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou aux personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation. La population d'identité autochtone est établie en fonction de trois questions (questions 18, 20 et 21).

L'ajout de la population d'ascendance seulement s'est fait pour des raisons de cohérence avec l'EAPA. L'ajout des enfants non autochtones dans les territoires a permis l'intégration avec l'Enquête sur les enfants du Nord (EEN), qui vise la production d'estimations pour tous les enfants de moins de six ans, sans distinction entre les enfants autochtones et les enfants non autochtones.

5.1.2 Date de référence de l'enquête

On a choisi le 31 octobre 2006 comme date de référence pour l'EEA. Cette date correspond approximativement au début de la collecte des données (la collecte a commencé officiellement le 23 octobre). L'âge est déterminé à la date de référence et est utilisé dans les sauts du questionnaire.

5.1.3 Base du recensement

Une base de sondage permet d'accéder à la population devant être comprise dans une enquête. La base de l'EEA a été constituée en une série d'étapes. Elle a été élaborée à la fois pour l'EEA et pour l'EAPA. Au cours de la première étape, une liste a été créée et était constituée de toutes les personnes comprises dans la population autochtone, selon les réponses aux quatre questions de sélection du formulaire complet du recensement (enfants et adultes). Cette étape incluait en outre les enfants non autochtones de moins de six ans vivant dans l'un des territoires.

À la deuxième étape, tous les membres des ménages liés à des autochtones sélectionnés à la première étape ont été ajoutés à la liste. Ils s'agit des membres additionnels de ménages autochtones (ménages comprenant au moins un Autochtone). Ces personnes additionnelles pouvaient être ajoutées à la population cible, en l'absence de réponses aux questions de sélection (au moment de la sélection de l'échantillon, les données du recensement n'étaient pas imputées et pouvaient par conséquent être manquantes). Ces personnes ont aussi été utilisées comme personnes-ressources possibles pour dépister le ou les enfants sélectionnés dans les ménages.

À la troisième étape, on a eu recours à une méthode d'imputation pour imputer les données manquantes des questions de sélection. L'idée derrière cela est que les personnes pour lesquelles il manque des données dans les questions de sélection et qui appartiennent à un ménage autochtone ont de bonnes chances d'être aussi des Autochtones. Par ailleurs, les personnes pour lesquelles il manquait des réponses aux questions de sélection et qui n'appartenaient pas à un ménage autochtone avaient très peu de chances d'être autochtones et n'ont pas été considérées comme ajouts possibles à la base de sondage. En général, les règles d'imputation ont tenu compte de la composition du ménage pour les personnes sans réponses manquantes aux questions de sélection. Les personnes pour lesquelles il manquait des réponses aux questions de sélection ont été imputées comme étant des Autochtones si au moins 50 % des membres du ménage sans réponses manquantes aux questions de sélection étaient des Autochtones.

À la quatrième et dernière étape, tous les enfants autochtones de moins de six ans (à partir des données imputées) ont été conservés dans la base de sondage de l'EEA, ainsi que tous les enfants non autochtones des territoires. Les Autochtones dont l'âge n'était pas compris dans le formulaire du recensement ont tous été exclus de l'EEA et ont été inclus sur la base de sondage de l'EAPA (plus probables que ces personnes aient plus de 5 ans que 0 à 5 ans).

5.2 Plan d'échantillonnage

5.2.1 Domaines d'estimation

Les domaines d'estimation sont des groupes d'unités pour lesquels des estimations doivent être produites. Les domaines d'estimation de l'EEA ont été sélectionnés afin de produire le niveau le plus élevé de détails possible pour les utilisateurs, compte tenu de la très petite taille de la population cible. Idéalement, des estimations devraient être produites selon la province / le territoire / la région, le groupe d'âge (0 à 1, 2 à 3 et 4 à 5) et le groupe autochtone (Premières nations, Métis et Inuit).

Les groupes d'identité autochtone ont été définis de la façon suivante :

- Indien de l'Amérique du Nord (IAN) seulement – personnes répondant uniquement IAN à la question 18
- Métis seulement – personnes répondant Métis seulement à la question 18
- Inuit seulement – personnes répondant Inuit seulement à la question 18
- Identités multiples – personnes déclarant plus d'une identité à la question 18.
- Indien inscrit ou membre de bande seulement – personnes ayant répondu de façon positive à la question 20 ou à la question 21, mais pas à la question 18.

Certaines des combinaisons de provinces, territoires, régions, groupes d'âge et groupes autochtones, comprennent un très faible nombre d'enfants, ce qui pourrait entraîner des problèmes de confidentialité ou d'estimations de mauvaise qualité (ou les deux). Les domaines d'estimation ont été conçus selon les chiffres de population estimés de la population d'identité, ainsi que les nombres estimés d'enregistrements du questionnaire complet disponibles pour produire les estimations. Le tout a été entièrement fondé sur le Recensement de 2001.

Les estimations pour les Inuits (Inuits seulement) ont été requises pour chacune des quatre régions inuites, à savoir le Nunatsiavut, le Nunavik, l'Inuvialuit et le Nunavut. Les régions d'Inuvialuit et du Nunatsiavut sont considérablement plus petites que celles du Nunavik et du Nunavut. Par conséquent, pour ces deux régions, on a combiné les groupes d'âge. En règle générale, il a été décidé, pour des raisons de confidentialité, de produire des estimations pour les populations d'au moins 200 enfants. Lorsque cela n'a pu être fait, on a combiné les groupes d'âge.

Pour le reste de la population, des estimations devraient idéalement être produites pour chaque groupe d'âge pour les Premières nations et les Métis séparément. En raison des faibles nombres, cela n'a pas été possible. Du point de vue géographique, les provinces de l'Atlantique ont dû être regroupées. Du point de vue des groupes autochtones, seules l'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest comprenaient un nombre suffisamment grand d'enfants métis pour envisager des estimations distinctes pour eux. Dans la région de l'Atlantique, au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, tous les groupes autochtones ont été combinés. En outre, au Yukon, suivant la règle d'une population minimale de 200 enfants par groupe d'âge (le groupe des 0 à 1 an étant le plus petit), tous les groupes d'âge ont dû être combinés.

Des estimations doivent être produites à l'intérieur de chaque domaine d'estimation. En général, à l'intérieur de chaque domaine, on a tenté d'estimer une caractéristique présente pour au moins 10 % de la population, avec un coefficient de variation (c.v.) de 20 %. Le coefficient de variation est une mesure de précision de l'estimation qui est décrite dans la section 8.1 (*Erreurs d'échantillonnage*). La possibilité d'obtenir ce c.v. dépend de facteurs comme la taille de la population, le nombre de formulaires complets disponibles, le taux de réponse prévu, le nombre prévu de faux positifs (enfants autochtones selon le recensement, mais non autochtones selon l'EEA), la réduction prévue de l'échantillon en raison de la contrainte de sélection d'au maximum deux enfants par ménage, la perte prévue découlant de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes postcensitaires et l'élimination du chevauchement avec l'ELNEJ (section 5.3). Dans certains domaines, il n'a pas été possible d'obtenir cette précision. Dans ces cas, on a visé un c.v. de 25 %.

Le tableau 1 présente les c.v. cibles et les taux de réponse cibles / prévus ® pour chaque domaine d'estimation. Dans ce tableau, le domaine « Atlantique autre » se rapporte aux provinces de l'Atlantique, sauf le Nunatsiavut. Le domaine « Québec autre » se rapporte au Québec, sauf le Nunavik. Enfin, le domaine « Territoires du Nord-Ouest autre » se rapporte aux Territoires du Nord-Ouest, sauf l'Inuvialuit.

Tableau 1 :
Coefficient de variation et taux de réponse visés selon le domaine d'estimation pour la population d'identité, 2006

Domaine géographique	Groupe autochtone	C.V. 0 à 1	C.V. 2 à 3	C.V. 3 à 4	C.V. 0 à 5	Taux de réponses
	texte	pourcentage				
Nunatsiavut	Inuit	20%	85%
Nunavik	Inuit	20%	20%	20%	...	85%
Inuvialuit	Inuit	20%	88%
Nunavut	Inuit	20%	20%	20%	...	85%
Atlantique autre	Tous	25%	25%	25%	...	82%
Québec autre	Tous	25%	25%	25%	...	82%
Ontario	IAN	20%	20%	20%	...	75%
Ontario	Métis	25%	25%	25%	...	75%
Manitoba	IAN	20%	20%	20%	...	85%
Manitoba	Métis	20%	20%	20%	...	85%
Saskatchewan	IAN	20%	20%	20%	...	85%
Saskatchewan	Métis	20%	20%	20%	...	85%
Alberta	IAN	20%	20%	20%	...	82%
Alberta	Métis	20%	20%	20%	...	82%
Colombie-Britannique	IAN	20%	20%	20%	...	75%
Colombie-Britannique	Métis	25%	25%	25%	...	75%
Yukon	Tous	25%	75%
Territoires du Nord-Ouest, autre	Tous	25%	25%	25%	...	85% ¹

1. Sauf Yellowknife (R = 75 % pour Yellowknife)

IAN = Indien de l'Amérique du Nord

C.V. = Coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones, 2006*

5.2.2 Plan d'échantillonnage

Comme il est mentionné précédemment, l'échantillon de l'EEA est sélectionné à partir de l'échantillon des questionnaires complets du recensement (qu'il s'agisse de la version 2B ou 2D du questionnaire complet). À l'extérieur des réserves indiennes, le questionnaire 2D couvre la partie du Nord de chaque province et les trois territoires, à l'exception de Yellowknife et Whitehorse, où l'on utilise le questionnaire 2B. Dans les régions 2D, tous les ménages reçoivent la version 2D du questionnaire complet. Dans les régions 2B (toutes les régions du Canada à l'extérieur des régions 2D), un échantillon systématique d'environ un ménage sur cinq reçoit la version 2B du questionnaire complet pour chaque unité de collecte (UC).

Une fois la base de sondage élaborée, elle est stratifiée selon les domaines d'estimation, puis à nouveau selon les régions 2B / 2D. Un échantillon aléatoire simple est par la suite sélectionné à l'intérieur de chaque domaine d'estimation recoupé par les régions 2B / 2D. Étant donné que l'échantillon de l'EEA est un échantillon de l'échantillon des questionnaires complets, son plan d'échantillonnage est appelé plan à deux phases, un échantillon de ménages étant sélectionné à la première phase et un sous-échantillon d'enfants, à la deuxième phase.

5.3 Chevauchement avec d'autres enquêtes

Afin de mieux gérer le fardeau du répondant, il a été décidé de réduire le chevauchement entre l'EEA et d'autres enquêtes postcensitaires, ainsi que l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Pour l'EEA, un total de 835 unités qui se chevauchaient ont été supprimées. Les unités supprimées de l'échantillon à cette étape ont été considérées comme une forme particulière de non-réponse et ont été traitées comme telles dans le processus de pondération. Ces pertes d'échantillons différentes ont été estimées avant la sélection de l'échantillon final, et la taille de l'échantillon a été augmentée en conséquence.

5.3.1 Chevauchement avec d'autres enquêtes postcensitaires

En 2006, cinq enquêtes postcensitaires ont été menées à peu près en même temps, l'EEA, l'EAPA, l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité (EPLA), l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et l'Enquête sur les expériences de la maternité (EEM). Pour toutes ces enquêtes, l'échantillon a été sélectionné à partir du recensement, et pour la plupart, uniquement à partir des réponses au questionnaire complet. Cela signifie que le nombre de fois qu'un ménage donné aurait pu être sélectionné pour participer à une enquête pouvait aller jusqu'à cinq s'il comprenait des membres de toutes les populations cibles. Même si cela était très peu probable, un ménage aurait pu être sélectionné pour trois ou quatre enquêtes dans certains cas. Par ailleurs, plus d'une personne d'un même ménage pouvait être sélectionnée pour la même enquête. L'absence de méthodes pour réduire le chevauchement au niveau du ménage aurait pu entraîner un fardeau de réponse très élevé pour de nombreux ménages.

Par conséquent, on a appliqué des règles pour réduire le chevauchement entre les différentes enquêtes, une fois les échantillons sélectionnés. L'idée était de limiter le nombre d'enquêtes à deux par ménage et le nombre d'interviews à trois par ménage. Dans certains cas, quatre interviews par ménage (deux pour chacune des deux enquêtes) ont été autorisées. En premier lieu, le nombre d'enquêtes par ménage a été réduit à un maximum de deux. Si un ménage était affecté initialement à plus de deux enquêtes, deux enquêtes ont été sélectionnées de façon aléatoire. À la deuxième étape, le nombre d'interviews par ménage a été réduit à trois ou quatre, selon une autre méthode aléatoire.

5.3.2 Chevauchement avec l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Le contenu de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) comporte un lien étroit avec celui de l'EEA. C'est pourquoi on a décidé d'exclure certains enfants sélectionnés dans l'EEA qui appartenaient à des ménages de certaines cohortes de l'ELNEJ. En outre, certains enfants sélectionnés dans la cohorte des 0 à 1 an de l'ELNEJ qui chevauchait l'échantillon de l'EEA ont été déclarés de l'échantillon de l'ELNEJ.

5.4 Tailles de l'échantillon

La taille initiale de l'échantillon, sans les collectivités des Premières nations au Québec, était de 18,307 enfants, et après réduction du chevauchement avec les autres enquêtes, ce nombre est passé à 17,472 enfants. La répartition de ces 17,472 enfants dans les divers domaines d'estimation est donnée au tableau 2, selon le domaine géographique et le type de population (identité, ascendance seulement et non autochtone), avec les taux de réponse observés correspondants. Il convient de souligner que le nombre d'enfants comprend aussi ceux dont le parent ou le tuteur a consenti à participer à l'enquête, mais qui ont été déclarés comme non autochtones dans l'EEA (faux positifs).

Tableau 2 :
Taille de l'échantillon et taux de réponse selon le domaine géographique et le type de population, 2006

Domaine géographique	Type de population			Total	Échantillon	Taux de réponse
	Identité	Ascendance seulement	Non autochtone			
	nombre					
Nunatsiavut	131	1	0	132	121	91,7%
Nunavik	632	4	0	636	565	88,8%
Inuvialuit	218	6	44	268	222	82,8%
Nunavut	785	7	43	835	744	89,1%
Total – Inuit Nunaat	1 766	18	87	1 871	1 652	88,3%
Atlantique autre	604	475	0	1 079	902	83,6%
Québec autre	698	663	0	1 361	1 112	81,7%
Ontario	1 969	963	0	2 932	2 386	81,4%
Manitoba	1 893	211	0	2 104	1 625	77,2%
Saskatchewan	1 772	139	0	1 911	1 492	78,1%
Alberta	1 935	538	0	2 473	2 014	81,4%
Colombie-Britannique	1 882	457	0	2 339	1 847	79,0%
Yukon	268	9	307	584	464	79,5%
Territoires du Nord-Ouest autre	553	6	259	818	676	82,6%
Total – Reste du Canada	11 574	3 461	566	15 601	12 518	80,2%
Total – Canada	13 340	3 479	653	17 472	14 170	81,1%

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones, 2006*

6.0 Collecte des données

L'Enquête sur les enfants autochtones a été réalisée entre octobre 2006 et mars 2007.

6.1 Mode de collecte

Les données de l'Enquête sur les enfants autochtones ont été recueillies au moyen d'un questionnaire papier, et le répondant était le parent ou le tuteur de l'enfant sélectionné.

L'enquête a été réalisée au moyen d'interviews sur place dans les régions inuites, le Labrador et les Territoires du Nord-Ouest (sauf à Yellowknife). Ailleurs au Canada, des interviews téléphoniques ont été effectuées. À certains endroits, des interviews sur place ont été menées lorsque les personnes n'ont pu être jointes par téléphone.

6.2 Langues autochtones

Les questions de l'EEA ont été traduites dans cinq dialectes inuktituts (innuinaqtun, inuvialuktun, labrador, nunavik et nunavut) et deux dialectes cris. Des interprètes ont été embauchés au besoin. On a aussi retenu les services de traducteurs pour accommoder les répondants qui souhaitaient que l'enquête soit réalisée dans une autre langue autochtone.

6.3 Coordination de l'Enquête auprès des peuples autochtones

La collecte des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) s'est déroulée en concomitance avec celle de l'EEA. Pour réduire au minimum le fardeau du répondant, la collecte des données de ces deux enquêtes a été coordonnée. Dans la mesure du possible, lorsqu'un ménage avait été sélectionné pour participer aux deux enquêtes, une seule interview a été réalisée, que ce soit par téléphone ou en personne.

7.0 Traitement des données

7.1 Saisie des données

La saisie des données a été effectuée au bureau central d'Ottawa. Deux méthodes, la reconnaissance optique de caractères et l'introduction sur clavier, ont été utilisées pour saisir les questionnaires. Les cases à cocher et les réponses numériques à inscrire au long ont été saisies au clavier. Les questionnaires dont la qualité des données originales était inférieure aux normes acceptables ont fait l'objet d'une nouvelle saisie. Par ailleurs, on a décelé certaines anomalies découlant du système de reconnaissance optique, et on les a corrigées au moment de la vérification.

7.2 Contrôle

La première étape de la détection des erreurs a eu lieu au cours de la collecte des données. On a demandé aux intervieweurs de vérifier les questionnaires page par page, afin de s'assurer que tout avait été entré correctement et clairement et que l'enchaînement des questions avait été suivi correctement. Dans les cas où il manquait des réponses, les intervieweurs ont dû communiquer à nouveau avec les répondants pour obtenir les données manquantes.

La deuxième étape du traitement de l'enquête a nécessité la vérification de tous les enregistrements d'enquête, selon des règles précisées au préalable, afin de déceler les erreurs, les lacunes et les incohérences dans les données d'enquête. Des vérifications de validité de chaque variable ont été effectuées, afin de s'assurer, par exemple, que les réponses numériques à certaines questions se situaient à l'intérieur de fourchettes logiques acceptables et que les réponses multiples invalides à certaines questions étaient décelées. On a aussi effectué des vérifications pour s'assurer que l'enchaînement des questions avait été suivi de façon appropriée et que les parties du questionnaire qui devaient être sautées au moment de l'interview, en raison d'une réponse précédente, l'avaient été dans les faits. Les incohérences entre des questions connexes ont aussi été corrigées.

Lorsque des erreurs ont été décelées, les données erronées ont été remplacées par un code « non déclaré », ou corrigées en fonction des réponses aux autres questions. Même si les corrections ont généralement été apportées de façon automatique, les analystes ont passé en revue certains cas problèmes.

Enfin, une vérification des macrodonnées a été effectuée au moyen de l'analyse des distributions de fréquences, afin de déterminer les anomalies, par exemple, les catégories manquantes ou les fréquences anormalement élevées.

7.3 Traitement de la liste des membres du ménage

Le traitement de la liste des membres du ménage (section B) du questionnaire de l'EEA nécessite une mention spéciale. Dans la liste, on a obtenu pour chaque personne vivant dans un ménage donné, la date de naissance, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le lien de parenté avec le ou les enfants sélectionnés. Si plus d'un enfant sélectionné vivait dans le ménage, cette liste n'a été remplie qu'une seule fois.

Au moment du traitement des données, un degré anormalement élevé de non-réponse aux questions de la liste a été observé. De façon plus particulière, les données concernant le lien de parenté entre le répondant et l'enfant sélectionné étaient souvent absentes. Cela a posé un problème, particulièrement dans le cas des ménages dont deux enfants avaient été sélectionnés. Dans nombre de cas, les questionnaires sur papier ont été examinés, en vue de résoudre les problèmes ou de faire des hypothèses éclairées concernant la situation. Une série de variables au niveau du ménage (p. ex. le nombre de générations dans la famille de l'enfant) ont été calculées à partir de cette section et ce sont principalement ces variables, plutôt que les réponses aux questions individuelles de la liste, qui ont été retenues dans le fichier d'analyse. Les seules données au niveau de la personne de la liste qui ont été retenues dans le fichier d'analyse sont l'âge de l'enfant sélectionné, ainsi que l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le lien de parenté du répondant avec l'enfant.

7.4 Pondération

Dans une enquête sur échantillon, chaque personne sélectionnée est représentative non seulement d'elle-même, mais aussi des autres personnes qui n'ont pas été échantillonnées. Par conséquent, un poids est lié à chaque personne sélectionnée, afin d'indiquer le nombre de personnes que ce répondant représente. Ce poids doit être utilisé pour toutes les estimations. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne représente 50 personnes. Le poids initial est par la suite rajusté, afin de tenir compte d'éléments comme la non-réponse et les écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et les totaux connus pour la population cible (ajustement par stratification a posteriori). En fait, on a eu recours à six étapes dans le processus de pondération.

7.4.1 Poids initiaux

Le poids initial correspond simplement à l'inverse de la probabilité d'inclusion (probabilité d'appartenir à l'échantillon). Le poids initial est le produit de deux composantes : l'inverse de la fraction d'échantillonnage de la strate et l'inverse de la fraction d'échantillonnage initiale du recensement. La fraction d'échantillonnage de la strate est calculée comme correspondant au nombre d'enfants sélectionnés dans chaque strate, divisé par le nombre de questionnaires complets disponibles dans la base de sondage du recensement pour cette strate. La fraction d'échantillonnage initiale du recensement, qui est propre à chaque unité de collecte (UC), est calculée comme correspondant au nombre de questionnaires complets remplis, divisé par le nombre total de questionnaires abrégés et complets pour cette UC (soit généralement un peu moins que 1/5 des régions 2B et un peu moins de 1 dans les régions 2D, en raison de la non-réponse).

7.4.2 Rajustement pour tenir compte du chevauchement avec d'autres enquêtes

Comme il est mentionné dans la section 5.3, 835 enfants ont été supprimés de l'échantillon initial de 19 042, en raison de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes. Pour compenser cette perte, un rajustement de ratio simple a été appliqué selon certains regroupements de types de population (identité, ascendance seulement et non autochtone), groupes autochtones et groupes d'âge. C'est donc dire que, pour chacun de ces regroupements, la somme des poids initiaux a été calculée pour l'ensemble de l'échantillon initial et pour l'échantillon de 18 207 enfants restants après réduction du chevauchement. Les poids initiaux ont par la suite été multipliés par ces facteurs pour le reste de l'échantillon, en vue d'obtenir les poids rajustés. Les poids rajustés des unités supprimées ont été établis à zéro. Ainsi, la somme des poids rajustés pour les unités restantes correspond à la somme de poids initiaux à l'intérieur de chaque combinaison.

7.4.3 Rajustement pour tenir compte des unités sélectionnées dans l'Enquête auprès des peuples autochtones

Un petit nombre de personnes sélectionnées pour l'EAPA faisaient, dans les faits, partie du champ de l'EEA et ont rempli le questionnaire de cette enquête. Cela est dû à des erreurs dans la date de naissance recueillie dans le cadre du recensement. Même si les intervieweurs n'étaient pas censés convertir un questionnaire de l'EAPA en questionnaire de l'EEA, un petit nombre de ces interviews ont été menées. Afin de conserver ces interviews, une procédure spéciale a été utilisée pour leur attribuer un poids.

Lorsque l'on a examiné les strates de l'EAPA dans lesquelles ces personnes ont été sélectionnées, il a été possible d'attribuer les strates correspondantes de l'EEA dans lesquelles ces personnes se seraient retrouvées si leur date de naissance avait été recueillie correctement dans le cadre du recensement. Ces personnes se sont vues attribuer initialement le poids moyen (poids rajusté pour la perte en raison du chevauchement) de la strate correspondante. Les poids de tous les enfants de ces strates ont par la suite été diminués légèrement de façon proportionnelle, en vue de préserver les totaux de strates.

7.4.4 Rajustement pour tenir compte des unités hors du champ de l'enquête

On a déterminé que certaines personnes étaient hors du champ de l'enquête pour d'autres raisons que le fait de ne pas être des Autochtones. En fait, 162 personnes étaient trop âgées pour répondre à l'enquête, 10 étaient décédées et 1 ne vivait plus au Canada. Les personnes trop âgées pour l'enquête pourraient être des cas d'erreur dans la date de naissance recueillie dans le cadre du recensement. L'âge du recensement disponible pour ces personnes avait tendance à être proportionnellement plus élevé pour les enfants de 0 an et les enfants de 5 ans. Les personnes décédées étaient proportionnellement plus élevées dans le groupe des 0 an. Étant donné que la majorité des unités hors du champ de l'enquête étaient constituées des personnes trop âgées pour l'enquête, ainsi que d'un petit nombre de personnes décédées, un rajustement par année d'âge a été considéré comme approprié. Les poids de ces enfants ont été établis à zéro. Afin de compenser ces pertes, un rajustement de ratio simple selon une année d'âge du recensement (0, 1, 2, 3, 4 et 5) a été effectué, afin de préserver la somme des poids dans chaque groupe d'âge. C'est donc dire que les poids des unités dans le champ de l'enquête ont été augmentés, afin que les sommes des nouveaux poids par année d'âge soient préservées.

7.4.5 Rajustement pour tenir compte de la non-réponse

Deux rajustements ont été effectués pour deux types différents de non-réponse : les enfants pour lesquels aucun contact n'avait été établi avec le parent ou le tuteur (1 700 enfants) et les enfants pour lesquels le parent ou le tuteur contacté n'a pas fourni (ou n'a pu fournir) de renseignements (principalement des refus, soit environ 1 570 enfants). Les poids ont été rajustés tout d'abord pour le non-contact, puis pour d'autres formes de non-réponse. Dans ce qui suit, le terme « non-réponse » sera utilisé pour les deux types de non-réponse. Le terme « répondant » a trait au parent ou au tuteur contacté ou qui a fourni les renseignements pour l'enfant sélectionné, une fois le contact établi. Le terme « unité répondante », qui est défini ici de façon distincte du répondant, a trait à l'enfant pour lequel une réponse a été obtenue du parent ou du tuteur.

Chaque rajustement pour tenir compte de la non-réponse a été effectué en trois étapes. Tout d'abord, un modèle de régression logistique a été utilisé pour prédire la probabilité de réponse (probabilité d'obtenir une réponse) pour chaque enfant (à la fois pour les unités répondantes et non répondantes), à partir d'une série de variables explicatives. Ces variables, comprenant les caractéristiques du parent ou du tuteur, les caractéristiques du ménage et les caractéristiques de l'enfant, correspondaient soit à des caractéristiques du recensement (structure de la famille, par exemple, groupe autochtone de l'enfant dans le recensement), ou soit à des variables de collecte (nombre de tentatives de contacts avec un sujet, nécessité d'un suivi sur le terrain, etc.). Étant donné que les caractéristiques du parent ou du tuteur étaient nécessaires à la fois pour les unités répondantes et non répondantes, on a utilisé la structure de la famille du recensement pour déterminer qui serait le parent ou le tuteur « le plus probable » pour l'enfant. Les variables de collecte ont été considérées comme des prédicteurs particulièrement utiles de la réponse ou de la non-réponse, étant donné que nombre d'entre elles mesurent les efforts déployés pour contacter une personne ou pour obtenir une réponse d'une personne contactée. Par exemple, les personnes pour lesquelles un nombre important de tentatives de contacts ont été nécessaires ont été considérées comme très similaires aux personnes que l'on n'a pas réussi à contacter (toutes les tentatives ont échoué). Un rajustement pour tenir compte de la non-réponse a par la suite été effectué à partir de catégories, de façon à ce que les enfants de chaque catégorie comportent des probabilités de réponse similaires. Enfin, l'inverse du taux de réponse pondéré dans une catégorie a servi comme facteur de correction pour cette catégorie, et les poids des unités répondantes à l'intérieur de la catégorie ont été rajustés en conséquence.

7.4.6 Rajustements par stratification a posteriori

Le rajustement par stratification a posteriori fait en sorte que la somme des poids finaux des unités répondantes correspond aux chiffres de population du recensement, selon les différents groupes. Dans le cas de l'EEA, ces groupes, appelés poststrates, ont été définis à partir de combinaisons de plusieurs variables : groupes autochtones du recensement (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis, Inuits, multiples ou inscrit seulement), statut autochtone (identité ou ascendance seulement), domaine géographique, province de résidence et groupe d'âge (0 à 1 an, 2 à 3 ans, 4 à 5 ans). Les poids ont été rajustés selon le ratio du chiffre pondéré du recensement et du chiffre pondéré de l'échantillon pour chaque post-strate. Cela fait en sorte que l'échantillon n'a pas sous-représenté ou surreprésenté certains groupes autochtones, régions ou groupes d'âge du recensement.

Étant donné que les réponses aux questions de sélection (présentées dans la section 5.1.1) peuvent différer entre l'EEA et le recensement, une deuxième stratification a posteriori a été effectuée dans les provinces. Cela a fait en sorte que la **population autochtone totale** (identité ou ascendance), estimée à partir des questions de sélection de l'EEA, correspondait à celle des questions de sélection du recensement. Cette stratification a posteriori a été effectuée selon le domaine géographique et le groupe d'âge, en fonction du nombre total d'Autochtones, et non pas selon chaque groupe autochtone, afin de ne pas cacher les transitions observées entre le recensement et l'enquête, qui sont attribuables à des facteurs comme les effets de la réponse par procuration, les effets du temps et les effets de l'instrument d'enquête (voir la section 10.0 Rapport entre L'EEA et le Recensement).

À noter que lorsque des personnes d'identité autochtone ou d'ascendance autochtone sont sélectionnées, la seule possibilité est de perdre des personnes de la population totale autochtone, étant donné que les personnes non autochtones qui auraient pu être autochtones selon l'enquête n'ont pas été échantillonnées (sauf dans les territoires). Cette deuxième stratification a posteriori compense ce fait. Toutefois, les enfants non autochtones ont été échantillonnés dans les territoires aux fins de leur intégration dans l'EEN. Dans les territoires, on comptait proportionnellement plus d'enfants non autochtones dans le recensement qui ont été déclarés comme autochtones dans l'EEA que l'inverse (enfants autochtones dans le recensement déclarés comme non autochtones dans l'EEA). Si cette deuxième stratification a posteriori avait été effectuée dans les territoires, cela aurait eu pour effet de réduire les poids de la population autochtone, alors qu'ils auraient augmenté dans les provinces. C'est là une des raisons qui font que la deuxième stratification a posteriori a été effectuée uniquement dans les provinces. L'autre raison étant qu'il n'était pas nécessaire de procéder à une stratification a posteriori dans les territoires parce que les enfants autochtones et non autochtones faisaient partie de l'échantillon (il était possible pour les enfants non autochtones d'être déclarés comme autochtones dans l'EEA).

8.0 Qualité des données

8.1 Erreurs d'échantillonnage

Les estimations qui peuvent être calculées à partir de cette enquête sont fondées sur un échantillon de personnes. Des estimations quelque peu différentes pourraient être obtenues si l'on avait procédé à un recensement complet au moyen des mêmes questionnaires, intervieweurs, surveillants, méthodes de traitement, etc. que ceux réellement utilisés. La différence entre une estimation obtenue à partir de l'échantillon et celle découlant d'un dénombrement complet effectué dans des conditions similaires est appelée erreur d'échantillonnage de l'estimation.

Afin de fournir des estimations de l'erreur d'échantillonnage pour les statistiques produites dans le cadre de l'EEA, on a eu recours à un type particulier de méthode « bootstrap ». Plusieurs méthodes « bootstrap » existent dans les ouvrages publiés, mais aucune d'elles n'était réellement appropriée pour le plan d'échantillonnage de l'EEA. Les particularités du plan d'échantillonnage qui font que l'estimation des erreurs d'échantillonnage est difficile sont les suivantes :

- Plan d'échantillonnage à deux phases dans lequel des ménages sont sélectionnés à la première phase et des enfants, à la deuxième phase.
- Fraction d'échantillonnage de l'échantillon de première phase (échantillon de questionnaires complets) non négligeable (environ 20 % dans les régions 2B) et fraction d'échantillonnage de deuxième phase généralement assez élevée dans la plupart des strates.
- Strates de deuxième phase (combinaisons de domaines d'estimation, régions 2B / 2D) non imbriquées dans les strates de première phase (unités de collecte).
- Méthode utilisée devant être suffisamment souple pour produire des statistiques standards, comme des proportions, des totaux, des moyennes et des ratios, mais aussi des statistiques plus poussées, y compris des centiles, des coefficients de régression logistique, etc.

La méthode élaborée est une méthode bootstrap généralisée pour l'échantillonnage à deux phases (Langlet, E., Beaumont, J.-F. et Lavallée, P., 2008). Plusieurs méthodes bootstrap existent dans les ouvrages publiés pour l'échantillonnage à une phase. La plus courante est appelée bootstrap « avec remplacement » et consiste à sélectionner M sous-échantillons *avec remplacement* à partir de l'échantillon principal et à produire des estimations pour chaque sous-échantillon. L'estimation de la variance bootstrap (la variance est une mesure particulière de l'erreur d'échantillonnage) est par la suite calculée comme fonction des différences au carré entre les estimations provenant de chacun des M échantillons bootstrap et l'estimation provenant de l'échantillon de l'enquête.

L'utilisation de poids bootstrap simplifie grandement le calcul de la variance. Pour chaque sous-échantillon, on a dû d'abord rajuster les poids d'échantillonnage initiaux en fonction du sous-échantillonnage bootstrap, ce qui produit ce que l'on appelle les « poids bootstrap initiaux ». Étant donné que chaque échantillon bootstrap est le résultat de la sélection des unités avec remplacement, une unité peut se retrouver plusieurs fois dans un échantillon bootstrap particulier. On peut démontrer que les poids bootstrap sont fonction du poids initial de l'observation multiplié par ce que l'on appelle « la multiplicité » de l'unité dans l'échantillon bootstrap, c'est-à-dire le nombre de fois que l'unité est sélectionnée dans l'échantillon bootstrap. La multiplicité d'une unité dans l'échantillon bootstrap est une variable aléatoire qui suit ce que l'on appelle une *distribution multinomiale*. Ainsi, les poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux des unités et d'un facteur de correction aléatoire (qui est, dans ce cas-ci, fonction de la multiplicité de l'unité). Une fois les poids bootstrap initiaux calculés, tous les rajustements de poids appliqués aux poids d'échantillonnage initiaux de l'ensemble de l'échantillon sont appliqués aux poids bootstrap initiaux en vue d'obtenir les poids bootstrap finaux, qui rendront compte de la variance liée non seulement au plan d'échantillonnage particulier, mais aussi à tous les rajustements de poids appliqués à l'ensemble de l'échantillon pour calculer les poids finaux.

Toute méthode bootstrap peut être utilisée par calcul du calcul des poids bootstrap et tous les poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux et d'un facteur de correction aléatoire. Il s'agit du concept qui sous-tend la méthode bootstrap générale pour l'échantillonnage à deux phases. Dans le cas d'un échantillon à deux phases, la variance peut être décomposée en deux composantes, chacune étant associée à une phase de l'échantillonnage. La méthode produit un facteur de correction aléatoire pour chaque phase de l'échantillonnage. Le poids bootstrap initial d'une unité donnée dans un échantillon bootstrap est le produit de son poids d'échantillonnage initial et des valeurs des deux facteurs de correction aléatoires de cette unité.

La présence de deux ensembles de facteurs de correction aléatoires comporte un avantage majeur. Le premier ensemble peut être utilisé pour les estimations fondées sur la première phase seulement, c'est-à-dire les estimations fondées sur l'échantillon de questionnaires complets du recensement. Ces estimations sont utilisées lorsque les poids sont rajustés en fonction des totaux de recensement au moment du rajustement par stratification a posteriori. Cela produira des totaux de recensement variables pour chaque échantillon bootstrap. Cela rend compte du fait que les totaux de recensement utilisés sont fondés sur un échantillon et ne sont pas des totaux fixes connus.

Dans le cas de l'EEA, 1 000 ensembles de poids bootstrap ont été produits au moyen de la méthode décrite précédemment. La méthode utilisée est légèrement biaisée, en ce sens qu'elle surestime légèrement la variance. L'ampleur de la surestimation est considérée comme négligeable pour l'EEA. La méthode peut aussi produire des poids bootstrap négatifs. Pour surmonter ce problème, on a procédé à une transformation des poids bootstrap en vue de réduire leur variabilité. Par conséquent, la variance calculée à partir de ces poids bootstrap transformés a dû être multipliée par un facteur qui est fonction d'un certain paramètre appelé *phi*. La valeur du paramètre est sélectionnée de façon à correspondre au plus petit nombre entier qui fait en sorte que tous les poids bootstrap sont positifs. Pour l'EEA, ce facteur est 3. Les variances calculées à partir des poids bootstrap transformés ont dû être multipliées par $3^2 = 9$. De même, les c.v. obtenus (racine carrée de la variance divisée par l'estimation proprement dite) ont dû être multipliés par 3. Toutefois, la plupart des logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap comportent une option permettant de préciser ce facteur de correction, afin que la bonne estimation de la variance soit obtenue sans l'aide d'une étape additionnelle de multiplication par la constante.

Il est manifestement extrêmement important d'utiliser le facteur multiplicatif approprié pour n'importe quelle mesure de l'erreur d'échantillonnage, telle la variance, l'erreur-type et le c.v.. L'omission de ce facteur multiplicatif produira des résultats et des conclusions erronés. Ce facteur est souvent spécifié comme étant « l'ajustement de Fay » dans les logiciels produisant des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap.

La mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée pour l'EEA est le coefficient de variation (c.v.) de l'estimation, c'est-à-dire l'erreur-type de l'estimation divisée par l'estimation proprement dite. Dans le cas de cette enquête, lorsque le c.v. d'une estimation est égal ou supérieur à 16,6 % mais inférieur à 33,3 %, l'estimation sera accompagnée par la lettre « E », ce qui indique que les données doivent être utilisées avec prudence. Lorsque le c.v. d'une estimation est égal ou supérieur à 33,3 %, l'estimation de la cellule sera remplacée par la lettre « F », ce qui indique que le chiffre a été supprimé pour des raisons de fiabilité. La lettre « x » est utilisée pour indiquer qu'une estimation a été supprimée parce qu'elle était confidentielle en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

8.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes d'une enquête. Il se peut que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs lorsqu'ils répondent aux questions, que les réponses soient entrées de façon incorrecte dans le questionnaire, que des erreurs surviennent au moment du traitement et de la totalisation des données, etc. Ce sont tous là des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage. En présence d'un nombre important d'observations, les erreurs qui se produisent de façon aléatoire ont peu d'effet sur les estimations. Toutefois, les erreurs qui se produisent de façon systématique contribuent à biaiser les estimations d'enquête.

Un essai pilote a été mené de janvier à février 2006 afin d'évaluer l'ensemble du processus d'enquête, du contenu du questionnaire au traitement des données. Cela a contribué à réduire l'ampleur de l'erreur non due à l'échantillonnage.

Des erreurs de couverture se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Étant donné que l'échantillon de l'EEA est sélectionné parmi les participants au recensement, les personnes qui n'ont pas participé au recensement n'ont pas pu être échantillonnées pour l'EEA. Si ce groupe de personnes diffère de façon significative de celui qui a participé au recensement, du point de vue des caractéristiques mesurées par l'EEA, un biais pourrait se produire. On suppose que ce biais est relativement faible, compte tenu des taux très élevés de couverture et de réponses obtenues dans le cadre du recensement, et du fait que des rajustements ont été apportés aux poids d'échantillonnage initiaux du recensement.

La non-réponse totale peut être une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes, selon la mesure dans laquelle les unités répondantes et les unités non répondantes diffèrent du point de vue des caractéristiques d'intérêt. Dans l'EEA, la non-réponse totale est le résultat de l'absence de contact avec le parent ou le tuteur de l'enfant sélectionné, ou encore du fait que le parent ou le tuteur contacté n'a pas fourni de renseignements sur l'enfant. Des taux de réponse élevés sont essentiels pour assurer la qualité des données. Afin de réduire le nombre de cas de non-réponse, les intervieweurs ont tous été formés par des employés de Statistique Canada, ont reçu des manuels détaillés, et relevaient de surveillants. Les refus ont fait l'objet d'un suivi par des intervieweurs principaux, afin d'encourager les répondants à participer à l'enquête. Dans les régions faisant l'objet d'interviews par téléphone, une méthode de suivi sur le terrain a été mise en place pour réduire la non-réponse au minimum.

La non-réponse partielle se produit lorsque le répondant ne répond pas à une question particulière, parce qu'il ne connaît pas la réponse ou que la question est trop délicate. Généralement, la non-réponse partielle a été minimale dans le cadre de l'EEA. Les résultats des essais pilotes ont été utilisés pour évaluer les problèmes possibles, et des changements ont été apportés aux questionnaires. De façon plus particulière, des mesures spéciales ont été mises en place pour faciliter la collecte des données relativement aux questions de nature délicate. Au besoin, des introductions spéciales ont été incluses (p. ex., pour la question sur les écoles résidentielles fédérales), des catégories « refus de répondre » ont été ajoutées, etc.

Une erreur de réponse se produit lorsque le répondant comprend mal une question ou que l'intervieweur enregistre une réponse incorrecte. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire ce type d'erreur, y compris la formation des intervieweurs et la mise à l'essai qualitative des questions.

Des erreurs de traitement peuvent se produire à diverses étapes, y compris le codage, la saisie des données et la vérification. Des méthodes de contrôle de la qualité ont été appliquées à chaque étape du traitement des données, afin de réduire ce type d'erreurs.

9.0 Diffusion

9.1 Produits analytiques

Le communiqué de données de l'Enquête sur les enfants autochtones était accompagné d'un article analytique intitulé « l'Enquête sur les enfants autochtones, 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants », qui renferme de l'information sur les familles, les collectivités, les activités culturelles et les formules de soins pour les enfants des Premières nations, métis et inuits de moins de six ans vivant hors réserve. Les résultats sont présentés séparément pour chaque groupe autochtone.

Des fiches de renseignements présentant les faits saillants de l'article analytique sont également disponibles.

9.2 Produits et services de données

Le fichier principal des données de l'EEA de 2006 est disponible dans les Centres de données de recherche (CDR) de Statistique Canada. Le fichier est accompagné des éléments suivants : le cliché d'enregistrement, la syntaxe SAS et SPSS pour charger le fichier et des métadonnées sous forme de dictionnaire de données qui décrit chaque variable et qui indique la fréquence par cellule pondérée et non pondérée.

Des tableaux de données connexes présentent les estimations provinciales et territoriales, ainsi que celles pour les régions inuites pour les indicateurs clés de l'article analytique diffusé.

Des profils qui renferment de l'information sur divers sujets abordés dans l'EEA peuvent être obtenus sur le site Web de Statistique Canada. L'information est affichée pour divers concepts et niveaux géographiques.

Un service d'accès aux données à distance sera offert à compter du printemps 2009. Ce service permettra aux chercheurs d'écrire et de mettre à l'essai des programmes au moyen d'un « fichier synthétique », qui a le même format que le fichier principal des données de l'EEA, mais qui ne contient pas les données réelles sur les répondants. Une fois les programmes écrits et mis à l'essai, les chercheurs pourront envoyer leurs programmes à Statistique Canada, qui les exécutera au moyen du fichier principal des données, approuvera les résultats au titre de la confidentialité et retournera les tableaux de données agrégées aux chercheurs. Ce service sera offert contre recouvrement des coûts.

Des totalisations personnalisées seront produites sur demande contre recouvrement des coûts.

9.3 Documentation d'enquête

Les renseignements suivants au sujet de l'Enquête sur les enfants autochtones peuvent être obtenus sur le site Web de Statistique Canada :

- Questionnaires
- Guide des concepts et des méthodes
- Guide de l'utilisateur
- Base de métadonnées intégrée (BMDI)

10.0 Rapport entre l'Enquête des enfants autochtones et le recensement

Comme il est indiqué précédemment, l'EEA est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que les données du recensement ont servi à déterminer les personnes à inclure dans l'échantillon de l'EEA. Des renseignements plus détaillés sur la façon dont les réponses au recensement ont été utilisées pour déterminer la population d'intérêt pour l'EEA figurent dans la section 5.0 (*Conception de l'enquête*).

Le recensement et l'Enquête des enfants autochtones sont deux sources importantes d'information sur les Autochtones, qui se complètent l'une l'autre. L'Enquête des enfants autochtones repose sur des concepts qui sont abordés dans le recensement et comporte des questions plus approfondies, en vue de produire des renseignements plus détaillés. Par exemple, à partir du recensement, nous pouvons obtenir des renseignements sur la langue la plus souvent parlée à la maison, la langue maternelle et les langues parlées par l'enfant. Lorsque nous ajoutons les données de l'EEA, nous pouvons déterminer dans quelle mesure l'enfant est exposé à une langue autochtone, dans quelle langue il peut exprimer ses besoins, etc.

L'Enquête des enfants autochtones couvre aussi des sujets ou des thèmes complets qui ne figurent pas dans le recensement. Par exemple, grâce à l'EEA, nous pouvons obtenir une vaste étendue d'information sur la santé de l'enfant, la nutrition, le sommeil et le développement de la petite enfance, notamment.

Le recensement et l'Enquête des enfants autochtones englobent conceptuellement les deux types de populations autochtones, c'est-à-dire la « population d'identité » et la « population d'ascendance seulement », décrites à la section 5.

10.1 Différences dans les chiffres

Même si la stratification a posteriori (voir la section 7.4.6) vise à faire en sorte que le nombre total de personnes d'ascendance ou d'identité autochtone est le même pour le recensement et l'EEA (sauf dans les territoires, en raison de l'échantillonnage de la population non autochtone), elle ne permet pas de faire en sorte que les chiffres relatifs aux groupes autochtones correspondent. En fait, le recensement et l'EEA produisent des chiffres différents au niveau du groupe autochtone. Cela vient des changements dans la façon dont les répondants ont répondu aux questions au sujet de leur ascendance autochtone et de leur identité autochtone entre le recensement et l'EEA. Il se peut que des répondants aient modifié leurs réponses pour un certain nombre de raisons.

10.1.1 Modes d'interview différents

La plupart des données du Recensement de 2006 ont été recueillies par autodénombrement, selon la méthode d'envoi et de retour des questionnaires par la poste (sauf pour les réserves indiennes et les régions isolées, y compris toutes les collectivités inuites, pour lesquelles on a eu recours à des recenseurs). En général, un membre du ménage a rempli le formulaire du recensement pour tous les membres du ménage. Cela s'appelle la déclaration par personne interposée, ce qui signifie qu'une personne autre que le répondant fournit les réponses aux questions.

Dans toutes les collectivités inuites, l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, sauf Yellowknife, et l'ensemble du Labrador, les données ont été recueillies au moyen d'interviews sur place. Ailleurs au Canada, les données de l'EEA ont été recueillies principalement grâce à des interviews téléphoniques directes (dans certains endroits, un suivi sur le terrain a été effectué à la fin de la collecte des données, afin de réduire la non-réponse). Dans l'Enquête des enfants autochtones, l'interview est menée auprès des parents ou des tuteurs de l'enfant. Étant donné que la personne contactée pour l'EEA n'est pas nécessairement la même que celle qui a répondu au questionnaire du recensement, il peut y avoir des différences dans les réponses.

10.1.2 Questionnaires différents

Parmi les autres sources d'écart entre le recensement et l'EEA figure la question sur « l'origine ethnique » ou « l'ascendance ». Le recensement utilise une question ouverte sur l'origine ethnique (*À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?*) Les réponses à cette question à laquelle il est possible de donner une réponse écrite sont codées, afin de déterminer si la personne est d'ascendance autochtone et, le cas échéant, à quel(s) groupe(s) d'ascendance autochtone elle appartient (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits). Dans le cadre de l'EEA, trois questions destinées de façon particulière aux groupes autochtones portent sur l'ascendance (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits).

A3. Est-ce que ___ a des ancêtres qui appartiennent à l'un des groupes autochtones suivants?

INTERVIEWEUR: Veuillez lire la liste et attendre pour la réponse après la lecture de chaque question. (Cochez « Oui », « Non », « Ne sait pas » ou « Refus » pour chacun des groupes.)

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
a. Indiens de l'Amérique du Nord	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	7 <input type="radio"/>	8 <input type="radio"/>
b. Métis	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	7 <input type="radio"/>	8 <input type="radio"/>
c. Inuit	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	7 <input type="radio"/>	8 <input type="radio"/>

Par conséquent, un nombre beaucoup plus grand de personnes ont indiqué une ascendance autochtone dans l'EEA que dans le recensement, avec beaucoup plus de combinaisons multiples. Par exemple, une personne peut avoir inscrit « Métis » à la question sur l'ascendance du recensement, puis avoir indiqué une ascendance d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis à la question concernant chaque groupe dans l'EEA.

La question sur l'autodéclaration de l'identité autochtone est essentiellement la même dans le cadre du recensement et de l'EEA (Est-ce que ___ est Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit?). Toutefois, dans le formulaire du recensement, une instruction se lit « Si « oui », cochez « x » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant ». Cela peut avoir une influence sur le répondant lorsqu'il s'agit de choisir la catégorie qui décrit le mieux la personne concernée et peut l'inciter à n'indiquer qu'une catégorie, plutôt que plusieurs. Au cours de la formation relative à l'EEA, on a indiqué aux intervieweurs qu'il était possible que des personnes déclarent plusieurs identités autochtones et on leur a demandé de lire la question complètement, y compris l'énumération des trois groupes autochtones. Cela peut avoir mené à la déclaration d'un plus grand nombre de groupes autochtones dans l'EEA que dans le recensement. En outre, du fait que, dans l'EEA, la question sur l'autodéclaration de l'identité autochtone est précédée de trois questions particulières sur l'ascendance autochtone (trois questions en une), et non pas par une question générale ouverte sur l'origine ethnique comme dans le recensement, les répondants peuvent être plus susceptibles d'indiquer une identité autochtone à la question de l'EEA.

10.1.3 Contexte différent

Le questionnaire du recensement est très général du point de vue du contenu, tandis que l'EEA est une enquête conçue précisément pour les Autochtones. Par conséquent, il se peut que des personnes aient fourni des renseignements plus détaillés sur leur ascendance autochtone et leur identité autochtone dans l'EEA.

10.1.4 Couverture et méthode d'échantillonnage

Sauf dans les territoires (où la population non autochtone a aussi été échantillonnée), l'échantillon de l'EEA a été sélectionné parmi les personnes déclarant une ascendance autochtone et/ou une identité autochtone dans le cadre du recensement. Toutefois, lorsqu'elles ont été contactées pour l'EEA, certaines personnes n'ont pas indiqué que leur enfant avait une ascendance ou une identité autochtone. Cela est peut-être dû à plusieurs facteurs. De façon plus particulière, dans le cas d'un père ayant une identité autochtone et d'une mère non autochtone, le père peut très bien avoir déclaré une identité autochtone pour son enfant dans le recensement, tandis que la mère peut ne pas avoir déclaré une telle identité dans l'EEA. Comme il est mentionné précédemment, pour compenser ces pertes dans la population totale d'Autochtones, on a procédé à un rajustement par stratification a posteriori dans le cadre du processus de pondération.

Il est important de souligner que des transitions importantes se sont produites entre la population d'ascendance autochtone et la population d'identité autochtone entre le recensement et l'EEA. Certaines personnes ayant déclaré une identité autochtone pour leur enfant dans le cadre du recensement ont déclaré une ascendance autochtone seulement pour leur enfant (sans identité autochtone) dans l'EEA. De même, certaines personnes qui ont déclaré une ascendance autochtone seulement pour leur enfant (sans identité autochtone) dans le recensement, ont déclaré une identité autochtone pour leur enfant dans l'EEA. Pour les raisons décrites ci-dessus, un groupe plus important de personnes se sont retrouvées dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire que de nombreux enfants ont « acquis » une identité autochtone dans le cadre de l'EEA. Cela a eu pour effet de faire augmenter le nombre total d'enfants ayant une identité autochtone pour l'EEA, par rapport au recensement. Le nombre d'enfants ayant une ascendance autochtone seulement (sans identité autochtone) sera plus faible pour l'EEA que pour le recensement.

Un exemple illustrant la façon dont une personne peut passer d'une ascendance autochtone seulement (sans identité autochtone) dans le cadre du recensement à une identité autochtone dans le cadre de l'EEA pourrait contribuer à clarifier cette question. Dans le recensement, une personne déclare que son enfant a une ascendance d'Indien de l'Amérique du Nord (ainsi qu'une ascendance non autochtone, comme irlandaise et écossaise), mais ne déclare pas que l'enfant a une identité autochtone. Lorsqu'on communique avec elle pour l'EEA, la même personne ou son conjoint déclare que l'enfant a une ascendance d'Indien de l'Amérique du Nord et une identité d'Indien de l'Amérique du Nord. Cela signifie que l'enfant est passé de la population d'ascendance autochtone seulement dans le cadre du recensement (n'étant par conséquent pas dénombré dans la population d'identité) à la population d'identité autochtone dans le cadre de l'EEA.

Par ailleurs, du fait de la nature particulière du groupe autochtone dans la question sur l'ascendance de l'EEA, le nombre d'enfants déclarés comme ayant une identité autochtone seulement (sans ascendance autochtone) est beaucoup plus faible pour l'EEA que pour le recensement. Par exemple, dans le recensement, certaines personnes peuvent avoir déclaré que leurs enfants avaient une ascendance française et une identité Métis. Lorsqu'on les a contactées pour l'EEA, elles peuvent avoir été plus précises concernant l'ascendance de leurs enfants. Elles peuvent avoir déclaré à la fois des ascendances d'Indien de l'Amérique du Nord et française, outre une identité Métis (il est commun pour les Métis d'avoir des ascendances d'Indien de l'Amérique du Nord et française). Ces personnes sont donc passées d'une identité autochtone seulement dans le recensement à une identité et une ascendance autochtones dans l'EEA.

Des transitions entre les différents groupes autochtones (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits) se aussi sont produites. Par exemple, il se peut qu'une personne ait déclaré que son enfant avait une identité d'Indien de l'Amérique du Nord dans le recensement, mais une identité d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis dans l'EEA.

Les tableaux qui suivent comparent les chiffres du recensement et ceux de l'EEA pour différents groupes autochtones et régions géographiques. Dans ces tableaux, la population non autochtone des territoires couverte dans l'EEA est exclue. La comparaison exclut aussi la région crie de la Baie James, mais inclut les réserves des territoires. Les quatre régions inuites sont séparées du reste du Canada. Ainsi, la région *Atlantique autre* exclut le Nunatsiavut, la région *Québec autre* exclut le Nunavik, et la région *Territoires du Nord-Ouest autre* exclut Inuvialuit.

Les tableaux 3 et 4 comparent respectivement les chiffres de population à l'extérieur des réserves (sauf dans les territoires où les communautés des Premières nations sont incluses) du recensement et de l'EEA pour la population d'identité autochtone et la population d'ascendance autochtone seulement, sans dénombrement en double.

Tableau 3 :
Nombre de personnes d'identité autochtone du recensement et de l'Enquête des enfants autochtones sans dénombrement en double, 2006

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		Multiples		Bande indienne / Indien inscrit	
	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA
	nombre									
Nunatsiavut	0	0	0	0	190	180	0	0	0	0
Nunavik	0	10	0	0	1 400	1 360	10	10	0	0
Inuvialuit	80	90	10	20	330	310	0	20	0	0
Nunavut	10	10	10	40	3 520	3 450	10	30	0	0
Total – Inuit Nunaat	90	110	30	70	5 430	5 300	20	50	0	0
Atlantique autre	1 560	2 710	1 200	1 520	180	240	20	100	250	130
Québec autre	1 930	3 100	1 850	2 260	90	100	30	210	130	140
Ontario	10 670	13 580	4 740	6 130	290	350	170	490	360	300
Manitoba	5 960	6 660	6 770	6 880	80	80	130	460	150	130
Saskatchewan	6 590	6 560	4 810	5 040	30	30	60	230	140	80
Alberta	6 640	7 590	7 850	8 300	150	200	140	610	110	130
Colombie-Britannique	8 370	9 150	4 290	4 620	60	190	120	200	330	230
Yukon	560	560	60	50	30	50	10	30	20	30
Territoires du Nord-Ouest autre	1 200	1 080	270	320	140	170	20	130	10	10
Total – Reste du Canada	43 490	51 000	31 850	35 130	1 060	1 410	710	2 460	1 500	1 200
Total – Canada	43 580	51 110	31 870	35 200	6 490	6 700	720	2 510	1 510	1 200

IAN = Indien de l'Amérique du Nord

EEA = Enquête sur les enfants autochtones

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones, 2006*

Tableau 4 :
Nombre de personnes d'ascendance autochtone seulement du recensement et de l'Enquête des enfants autochtones sans dénombrement en double, 2006

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		Multiples	
	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA
	nombre							
Nunatsiavut	0	0	0	0	0	0	0	0
Nunavik	0	0	0	0	10	40	0	0
Inuvialuit	0	10	0	0	20	10	0	0
Nunavut	0	0	0	0	60	90	0	0
Total – Inuit Nunaat	10	10	10	0	80	160	0	10
Atlantique autre	3 880	2 320	670	550	260	180	130	390
Québec autre	10 170	6 640	1 300	1 030	90	150	130	2 090
Ontario	13 250	7 930	2 930	2 220	220	110	180	1 700
Manitoba	970	270	1 630	950	20	10	100	350
Saskatchewan	720	230	690	670	10	10	50	240
Alberta	4 160	1 850	2 500	2 170	140	70	190	980
Colombie-Britannique	4 010	2 760	1 760	1 340	120	60	80	600
Yukon	10	50	10	60	0	0	0	10
Territoires du Nord-Ouest autre	30	70	30	60	0	0	0	10
Total – Reste du Canada	37 200	22 130	11 500	9 050	860	600	870	6 360
Total – Canada	37 210	22 130	11 510	9 050	950	760	870	6 360

IAN = Indien de l'Amérique du Nord

EEA = Enquête sur les enfants autochtones

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones et le Recensement, 2006*

Les tableaux 5 et 6 sont similaires aux tableaux 3 et 4, mais comprennent le dénombrement en double. Cela signifie qu'une personne ayant des identités multiples d'Indien de l'Amérique du Nord (IAN) et de Métis est comptée à la fois dans les catégories IAN et Métis.

Tableau 5 :
Nombre de personnes d'identité autochtone du recensement et de l'Enquête des enfants autochtones
avec dénombrement en double, 2006

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		Bande indienne / Indien inscrit	
	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA	Recen- sement	EEA
	nombre							
Nunatsiavut	0	0	0	0	190	190	0	0
Nunavik	10	20	0	0	1 410	1 370	0	0
Inuvialuit	80	110	10	30	330	310	0	0
Nunavut	10	30	10	50	3 520	3 480	0	0
Total – Inuit Nunaat	110	150	30	90	5 450	5 340	0	0
Atlantique autre	1 560	2 790	1 220	1 620	200	260	250	130
Québec autre	1 960	3 290	1 870	2 460	90	140	130	140
Ontario	10 820	14 060	4 880	6 600	340	380	360	300
Manitoba	6 090	7 080	6 890	7 340	90	120	150	130
Saskatchewan	6 660	6 790	4 870	5 270	30	30	140	80
Alberta	6 780	8 170	7 990	8 910	180	260	110	130
Colombie-Britannique	8 480	9 340	4 420	4 820	70	210	330	230
Yukon	570	590	70	70	50	60	20	30
Territoires du Nord-Ouest autre	1 230	1 200	280	430	150	210	10	10
Total – Reste du Canada	44 130	53 320	32 500	37 520	1 200	1 660	1 500	1 200
Total – Canada	44 240	53 470	32 530	37 610	6 640	7 000	1 510	1 200

IAN = Indien de l'Amérique du Nord

EEA = Enquête sur les enfants autochtones

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones et le Recensement, 2006*

Tableau 6 :
Nombre de personnes d'ascendance autochtone seulement du recensement et de l'Enquête des enfants autochtones avec dénombrement en double, 2006

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement	
	Recensement	EEA	Recensement	EEA	Recensement	EEA
	nombre					
Nunatsiavut	0	0	0	0	0	0
Nunavik	0	0	0	0	10	50
Inuvialuit	0	10	0	10	20	20
Nunavut	0	0	0	0	60	90
Total – Inuit Nunaat	10	10	10	10	90	160
Atlantique autre	4 000	2 640	730	880	340	310
Québec autre	10 310	8 730	1 430	3 110	90	180
Ontario	13 410	9 600	3 090	3 820	260	230
Manitoba	1 060	610	1 720	1 300	30	30
Saskatchewan	770	460	720	910	20	20
Alberta	4 340	2 810	2 690	3 130	160	110
Colombie-Britannique	4 090	3 330	1 850	1 920	130	130
Yukon	30	80	30	70	0	0
Territoires du Nord-Ouest autre	10	60	10	70	10	0
Total – Reste du Canada	38 010	28 310	12 270	15 210	1 040	1 010
Total – Canada	38 020	28 320	12 270	15 210	1 130	1 170

IAN = Indien de l'Amérique du Nord

EEA = Enquête sur les enfants autochtones

Source(s) : Statistique Canada, *Enquête sur les enfants autochtones et le Recensement, 2006*

Annexe 1 : Glossaire des termes

A

Autochtones

Descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones – **Premières nations** (ou **Indiens de l'Amérique du Nord**, y compris les **Indiens inscrits** et les **Indiens non inscrits**), **Métis** et **Inuits**. Il s'agit de trois populations distinctes qui ont une langue, des pratiques culturelles, des croyances et un patrimoine différents.

B

Bande indienne

Groupe d'**Indiens de l'Amérique du Nord** dont les terres ont été mises de côté et dont l'argent est détenu par l'État. Chaque bande a son propre conseil de bande, qui est habituellement constitué d'un ou de plusieurs chefs et de plusieurs conseillers. Les membres de la collectivité choisissent les chefs et les conseillers par élection, ou parfois selon la coutume traditionnelle. Les membres d'une bande partagent généralement des valeurs, des traditions et des pratiques communes qui sont enracinées dans leur patrimoine ancestral. Aujourd'hui, de nombreuses bandes préfèrent se désigner comme des **Premières nations**.

Base de données, ensemble de données

Liste organisée et triée de faits ou de données concernant un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur et organisé pour pouvoir être accessible facilement dans le cadre d'une vaste gamme d'applications statistiques.

Base de sondage

Liste, carte ou spécification conceptuelle des unités constituant la population d'enquête, à partir de laquelle des personnes peuvent être sélectionnées. Il s'agit, par exemple, d'un répertoire téléphonique ou du répertoire d'une ville, ou encore d'une liste de membres d'une association ou d'un groupe particulier.

C

C.V. – Coefficient de variation

Lors d'une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesurée. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'erreur est inévitable. Le coefficient de variation (c.v.) est une façon d'exprimer l'**erreur d'échantillonnage** liée à une **estimation**. Tout d'abord, on calcule une **erreur-type** ou erreur « moyenne » pour l'estimation. Le coefficient de variation est obtenu en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation proprement dite, la fraction qui en résulte étant exprimée en pourcentage. Plus le coefficient de variation est faible, plus la qualité des données est élevée (voir **marge d'erreur**).

Centres de données de recherche (CDR)

Le programme des Centres de données de recherche (CDR) fournit aux chercheurs l'accès, dans un environnement sécuritaire géré par Statistique Canada, aux microdonnées des enquêtes sur la population et les ménages. Le programme des CDR fait partie d'une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et d'un consortium d'universités, en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la recherche sociale au Canada et d'appuyer la collectivité des chercheurs stratégiques. Le programme est aussi soutenu par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Instituts canadiens de recherche en santé (ICRS).

Cohorte

Dans le domaine de la démographie, nombre de personnes ayant une caractéristique commune, par exemple, toutes les personnes d'une population donnée qui sont nées en 1940, ou toutes les personnes qui ont un problème de santé particulier.

Confidentialité

La confidentialité est le résultat d'un rapport de confiance implicite entre la personne qui fournit les données et la personne ou l'organisation qui les recueille. Ce rapport repose sur l'assurance que les données ne seront pas divulguées sans la permission de la personne. En vertu de la **Loi sur la statistique**, les données qui permettent d'identifier une personne, une entreprise ou une institution ne peuvent pas être divulguées sans que ces personnes, entreprises ou institutions le sachent ou y consentent.

Contrôle

Le contrôle est un processus qui permet de veiller à ce que les données d'enquête soient exactes, complètes et uniformes. Un ensemble de règles ou de conditions de contrôle s'applique à un **ensemble de données**. Les données qui ne respectent pas les conditions sont examinées et corrigées au besoin.

Couverture

Il s'agit de la mesure dans laquelle chaque personne ou unité devant être incluse dans une enquête ou un recensement est dénombrée dans les faits et dénombrée seulement une fois. Des erreurs de couverture se produisent lorsque des personnes ou des unités de l'enquête ou du recensement sont laissées de côté (sous-dénombrement) ou dénombrées en double (surdénombrement). Des études sont souvent menées par Statistique Canada pour produire des estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement d'une enquête ou d'un recensement donné, ou pour examiner des questions connexes. Par exemple, Statistique Canada a étudié et analysé la mesure dans laquelle l'utilisation du téléphone cellulaire a des répercussions sur la couverture dans le cas des enquêtes par téléphone.

D

Diffusion

Processus visant à fournir des produits et des services statistiques au grand public et à des utilisateurs de données particuliers. Statistique Canada diffuse les données et les analyses sous forme de résultats d'enquête, de rapports de recherche, de documents techniques, de périodiques, de produits du recensement et de recueils de recherches. Les produits en ligne vont de 1996 à aujourd'hui. Des données historiques peuvent être retrouvées au moyen du catalogue de la bibliothèque. Les données de Statistique Canada sont aussi distribuées par l'entremise d'un réseau approuvé de bibliothèques de dépôt.

L'objectif des activités de diffusion est de produire des données pertinentes au moment opportun, selon des formats utiles et des modes accessibles. Les activités en place à l'appui de la diffusion des produits comprennent les services de consultation des clients, le marketing, les promotions, la formation des utilisateurs et d'autres services à la clientèle.

Distribution de fréquences

Graphique ou tableau montrant combien de fois chaque valeur ou fourchette de valeurs d'une **variable** se retrouve dans un **ensemble de données**. On appelle parfois cela un tableau de fréquences unidimensionnel, afin d'indiquer que la distribution comprend des chiffres pour une variable seulement.

Données

Observations et mesures recueillies dans le cadre d'une enquête, d'un recensement ou d'une autre étude. Faits ou chiffres à partir desquels on peut tirer des conclusions.

Données confidentielles

Il s'agit d'un terme utilisé par Statistique Canada pour décrire les données qui sont assujetties aux dispositions relatives au secret de la **Loi sur la statistique**. Les données sont considérées comme confidentielles parce qu'elles permettent d'identifier directement une **unité répondante**, par exemple, à partir de son nom, ou parce qu'elles pourraient permettre l'identification d'unités répondantes particulières, même après la suppression des identificateurs, en raison des détails qu'elles comportent, de leur structure géographique ou de leur format.

E

Écart type

L'écart type mesure l'écart ou la dispersion d'un ensemble de données par rapport à la moyenne. Il s'agit de la mesure de dispersion la plus largement utilisée. Au niveau mathématique, l'écart type correspond à la racine carrée de la **variance**.

Échantillonnage

Processus de sélection d'une partie de la population à observer, afin d'estimer un élément d'intérêt concernant l'ensemble de la population. Parmi les exemples des différentes méthodes d'échantillonnage figurent : l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage aléatoire stratifié, l'échantillonnage en grappes et l'échantillonnage à plusieurs degrés.

Échantillonnage stratifié, stratification

Procédure d'échantillonnage dans laquelle la population est divisée en sous-groupes ou strates homogènes, la sélection des échantillons se faisant de façon indépendante dans chaque strate.

Enquête postcensitaire

Une enquête postcensitaire est une enquête dans laquelle toutes les **unités visées par l'enquête** sont sélectionnées à partir de leurs réponses au **recensement**. Ces enquêtes sont généralement menées peu après le traitement des données du recensement.

Enregistrement

Un enregistrement est constitué des données pour une **unité répondante** individuelle, dans un fichier comprenant des données pour toutes les unités répondantes d'une enquête.

Ensemble de données, base de données

Liste organisée et triée de faits ou de données concernant un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur et organisé pour pouvoir être accessible facilement dans le cadre d'une vaste gamme d'applications statistiques.

Erreur-type

Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. L'**erreur d'échantillonnage** désigne le fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus à partir de la population totale. La différence est désignée comme l'erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « erreur-type ».

Erreurs

Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. L'exactitude d'une telle **estimation** représente une mesure de la façon dont l'estimation diffère du chiffre correct ou « véritable ». Les écarts par rapport aux chiffres véritables sont appelés erreurs. Elles peuvent provenir de nombreuses sources, mais peuvent être regroupées en quelques grandes catégories : erreurs de couverture, erreurs dues à la non-réponse, erreurs de réponse, erreurs de traitement et erreur d'échantillonnage.

Erreur d'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage rend compte du fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent parfois dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la population totale. La différence est appelée erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « **erreur-type** ».

Erreurs de couverture

Les erreurs de couverture ont trait aux personnes ou aux unités laissées de côté par l'enquête (sous-dénombrement) ou dénombrées en double (surdénombrement).

Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse montrent qu'une réponse peut ne pas être entièrement précise. Le répondant peut avoir mal interprété la question ou peut ne pas connaître la réponse, par exemple, si elle concerne un membre du ménage absent.

Erreurs de traitement

Les erreurs de traitement comprennent les erreurs commises pendant l'entrée des données, le codage, la totalisation ou d'autres formes de traitement des données.

Erreurs dues à la non-réponse

Les erreurs dues à la non-réponse se produisent lorsqu'il est impossible d'obtenir des réponses complètes d'une personne, d'un ménage ou d'une organisation. Même si certains rajustements pour tenir compte des données manquantes peuvent être effectués pendant le traitement, la non-réponse signifie inévitablement une perte d'exactitude.

Estimation

Utilisation des résultats de l'échantillon pondéré pour estimer les caractéristiques de l'ensemble de la population.

E

Fichier analytique

Il s'agit d'un ensemble de **microdonnées** de Statistique Canada pour une enquête donnée, qui peut être utilisé dans les **Centres de données de recherche** (CDR) au Canada. Les CDR permettent aux chercheurs d'accéder aux microdonnées d'enquêtes sur les ménages et sur la population. Les centres comptent des employés de Statistique Canada. Ils sont exploités en vertu des dispositions de la **Loi sur la statistique** et sont administrés conformément à toutes les règles de confidentialité. Ils ne sont accessibles qu'aux chercheurs dont les projets ont été approuvés et qui ont été assermentés comme « personnes réputées être employées » en vertu de la *Loi sur la statistique*.

FMGD – Fichier de microdonnées à grande diffusion

Les fichiers de **microdonnées** à grande diffusion donnent accès aux **unités répondantes**, ce qui fait que les utilisateurs peuvent mener leur propre recherche ou analyse. Ils comprennent un ensemble de données non identifiables incluant les caractéristiques relatives aux unités de l'enquête (par exemple, personnes, ménages ou entreprises). La diffusion au public de ces ensembles de données a été autorisée par le Comité de la diffusion des microdonnées de Statistique Canada. Les ensembles de données ne comprennent aucun renseignement confidentiel, étant donné que les identificateurs individuels ont été supprimés, et que toute combinaison de données ou de niveaux géographiques, qui pourrait potentiellement révéler l'identité d'une unité répondante, a été modifiée.

Fréquence

Nombre de fois qu'un événement ou qu'un élément se retrouve dans un **ensemble de données**.

G - H - I

Guides de l'utilisateur

Ces guides accompagnent les ensembles de données d'enquête de Statistique Canada, comme les fichiers d'analyse et les fichiers de microdonnées à grande diffusion, et fournissent des renseignements techniques détaillés nécessaires pour utiliser les données de façon appropriée. Le guide comprend généralement des renseignements importants à connaître avant l'analyse des données : variables de pondération utilisées, procédures relatives à l'estimation de la variance et précautions à prendre pour la diffusion des données.

Imputation

L'imputation est le remplacement de données manquantes ou invalides par des données valides. Elle est généralement exécutée selon des règles déterminées au préalable ou à partir de données d'un « voisin statistique », c'est-à-dire une autre **unité répondante** qui comporte des caractéristiques similaires. L'imputation est souvent combinée au **contrôle**.

Indien de l'Amérique du Nord

Terme qui décrit tous les **Autochtones** au Canada qui ne sont pas des **Inuits** ou des **Métis**. Les Indiens de l'Amérique du Nord sont l'un des trois groupes de personnes reconnues comme Autochtones dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Il s'agit aussi des membres des **Premières nations**, comprenant les **Indiens inscrits** et les **Indiens non inscrits**.

Indien inscrit

Un Indien inscrit est une personne qui est inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens*. La loi énonce les exigences qui servent à déterminer qui est un **Indien inscrit**.

Indien non inscrit

Un Indien non inscrit est une personne qui s'identifie comme un membre des **Premières nations** ou comme un **Indien de l'Amérique du Nord**, mais qui n'est pas inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

Indien visé par un traité

Indien inscrit qui appartient à une Première nation qui a conclu un traité avec l'État.

Information

Données qui ont été enregistrées, classées, organisées, mises en correspondance ou interprétées à l'intérieur d'un cadre, afin d'obtenir une signification.

Intelligibilité

L'intelligibilité a trait à la facilité avec laquelle l'utilisateur peut comprendre, utiliser de façon appropriée et analyser les données ou l'information. Le degré d'intelligibilité est déterminé dans une large mesure par : la pertinence des définitions, des concepts, des populations cibles et des variables, la terminologie qui sous-tend les données, et les renseignements concernant les limites des données.

Inuit Nunaat

Inuit Nunaat est la terre des **Inuits** au Canada. Cela comprend les collectivités du Nunatsiavut (côte nord du Labrador), du Nunavik (nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région d'Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest). Ces régions représentent collectivement la région traditionnellement utilisée et occupée par les Inuits au Canada.

Inuit

« Inuit » signifie « peuple » en Inuktitut, la langue des Inuits. La plupart des Inuits vivent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans le Nord du Québec et au Labrador.

Inuk

Singulier d'**Inuit** (c'est-à-dire « une personne »).

J - K - L

Loi sur la statistique

Loi concernant la statistique au Canada. Comprend la définition du mandat de Statistique Canada : Est maintenu, sous l'autorité du ministre, un bureau de la statistique appelé Statistique Canada, dont les fonctions sont les suivantes :

- recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci;
- collaborer avec les ministères à la collecte, à la compilation et à la publication de renseignements statistiques, y compris les statistiques qui découlent des activités de ces ministères;
- recenser la population du Canada et faire le recensement agricole du Canada de la manière prévue à la présente loi;
- veiller à prévenir le double emploi dans la collecte des renseignements par les ministères;
- en général, favoriser et mettre au point des statistiques sociales et économiques intégrées concernant l'ensemble du Canada et chacune des provinces, et coordonner des projets pour l'intégration de telles statistiques.

Loi sur les Indiens

Dispositions législatives fédérales adoptées pour la première fois en 1876, qui énoncent certaines obligations du gouvernement fédéral, et réglementent la gestion des terres des réserves indiennes. La loi a été modifiée plusieurs fois, dont la dernière en 1985.

M

Marge d'erreur

Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. Dans ce processus d'**estimation**, un certain niveau d'erreur est inévitable. La marge d'erreur, utilisée pour former des intervalles de confiance, sert d'indicateur brut de la précision d'une estimation. Par exemple, les sondeurs disent souvent qu'un certain pourcentage de la population, plus ou moins la marge d'erreur (exprimée en points de pourcentage), devrait voter pour un certain candidat, 19 fois sur 20. Pour calculer la marge d'erreur, qui dans cet exemple correspond à un intervalle de confiance de 95 %, le sondeur utiliserait l'équivalent de plus ou moins deux erreurs types de l'estimation (voir **erreur-type**).

Méthode Bootstrap

La méthode bootstrap sert à estimer l'erreur d'**échantillonnage** d'un ensemble de données associée à l'échantillonnage. L'échantillonnage entraîne des erreurs, parce que l'on ne recueille pas des données pour l'ensemble de la population, mais uniquement pour une sous-section, appelée échantillon, qui sert ensuite à produire des **estimations** pour l'ensemble de la population. Il existe plusieurs méthodes pour estimer le niveau d'**erreur d'échantillonnage**. Dans le cadre de la méthode bootstrap, on sélectionne un certain nombre de sous-échantillons de l'échantillon principal et on produit des estimations pour chaque sous-échantillon. L'erreur d'échantillonnage est estimée comme fonction des différences observées entre les estimations des différents sous-échantillons.

Méthodologie

Ensemble de méthodes et de techniques de recherche appliquées à un domaine particulier d'étude. À Statistique Canada, par méthodologie, on entend la méthodologie d'enquête.

Métis

Personne ayant une ascendance mixte d'**Indien de l'Amérique du Nord** et européenne qui s'identifie comme Métis et qui se distingue des Indiens de l'Amérique du Nord, des **Inuits** ou des non **autochtones**. Les Métis ont une culture unique qui découle de leurs origines ancestrales diversifiées, comme écossaise, française, Ojibway et crie.

Microdonnées

Fichier d'**enregistrements** se rapportant à des unités **répondantes** individuelles.

N – O

Observation

Données recueillies pour une variable donnée concernant une **unité répondante** particulière. Parmi les exemples figurent les valeurs particulières d'une unité répondante pour des caractéristiques comme l'âge, le sexe ou l'état matrimonial : les observations peuvent être « 77 », « femme » et « veuve ».

P

Plan d'échantillonnage

Ensemble de spécifications qui décrivent les éléments d'échantillonnage d'une enquête de façon détaillée. Ces éléments comprennent la population, la base de sondage, les unités visées par l'enquête, la taille de l'échantillon, la sélection de l'échantillon et la méthode d'estimation.

Poids

Un poids correspond au nombre moyen d'unités de la population que l'unité de l'enquête représente. Parmi les exemples d'unités figurent une personne ou un ménage. Les poids sont appliqués aux **unités répondantes** dans un ensemble de données d'échantillon, afin de veiller à ce que, lorsque l'on fait des inférences à partir des données d'enquête en fonction de paramètres de population, les estimations des caractéristiques correspondent à la population totale.

Population

Groupe complet d'unités auxquelles les résultats de l'enquête s'appliquent. Ces unités peuvent être des personnes, des ménages, des entreprises, des institutions, etc. Le terme « population cible » est souvent utilisé pour désigner toutes les **unités** potentiellement **visées par l'enquête**, conformément à la définition claire et précise de l'étude de l'enquête. Il s'agit de la population au sujet de laquelle on veut obtenir des données.

Première nation

Terme qui est devenu d'usage courant dans les années 1970 pour remplacer le mot « Indien », que nombre de personnes trouvaient offensant. Même si le terme Première nation est largement utilisé, il n'existe pas de définition juridique de ce terme. Le terme « populations des Premières nations » se rapporte notamment aux **Indiens de l'Amérique du Nord** au Canada, tant **inscrits** que **non inscrits**. Nombre de personnes ont aussi adopté le terme « Première nation » pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur collectivité.

Produit d'information

Organisation des résultats des activités de Statistique Canada, y compris les fichiers de données, les **bases de données**, les tableaux, les graphiques, les cartes et le texte. Cette organisation peut être définie au préalable (produit d'information standard) ou faire suite à des demandes spéciales (produit d'information personnalisé). Les produits d'information sont disponibles sous forme imprimée ou électronique.

Proportion

Une proportion a trait au nombre de réponses qui se retrouvent dans une catégorie de réponse donnée, en rapport avec les réponses totales. Elle est calculée en divisant la fréquence de la catégorie de réponse par le nombre total de réponses à la question.

Q – R

Qualité des données

Degré ou niveau de confiance quant à l'adaptation des données et des renseignements statistiques à leur utilisation. Les questions particulières de qualité ou d'adaptation à l'utilisation qui doivent être prises en compte par Statistique Canada sont la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, l'**intelligibilité** et la cohérence.

Recensement de la population

Un recensement est la collecte de données concernant toutes les unités d'une population, et est aussi parfois appelé enquête auprès d'un échantillon de 100 %. En vertu de la **Loi sur la statistique** de 1971, il est obligatoire de mener un recensement à l'échelle du pays tous les cinq ans. Le recensement de la population fournit des données dont ont besoin les groupes communautaires, les entreprises et les gouvernements pour élaborer des plans en matière d'éducation et de formation, de logement des personnes âgées, de services de garde, de protection contre les incendies, de transport public, ainsi que de nombreux autres programmes.

Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)

Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Région rurale

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Mises ensemble, les régions urbaines et rurales couvrent l'ensemble du Canada. La population des régions rurales comprend toute la population vivant dans les zones rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que la population vivant dans des régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Mises ensemble, les régions urbaines et rurales couvrent l'ensemble du Canada. La population urbaine comprend toutes les personnes vivant dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans les régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Régression

Méthode statistique servant à prédire la valeur d'une caractéristique, grâce à l'étude de son rapport avec une ou plusieurs autres caractéristiques. Ce rapport est exprimé grâce à une équation de régression.

Régression logistique

On utilise une forme d'analyse de **régression** lorsque la variable de réponse est une **variable** binaire (une variable comportant deux valeurs possibles).

Répondant

Le répondant est la personne qui fournit les données pour l'**unité visée par l'enquête**, qu'il s'agisse d'une personne, d'un ménage, d'une entreprise ou d'une institution. Dans le cas de l'EEA, le répondant est le parent ou le tuteur de l'enfant sélectionné.

S

Subdivision de recensement (SDR)

Il s'agit du terme général pour désigner les municipalités (déterminées en vertu des dispositions législatives provinciales / territoriales) ou les régions traitées comme des équivalents de municipalité aux fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Suppression

Processus grâce auquel des données particulières ne sont pas diffusées, sur la base de critères conçus pour protéger la confidentialité. La suppression de « cellules » se rapporte aux procédures utilisées pour protéger les données de tableaux de nature délicate de la divulgation, une cellule étant une entrée dans un tableau.

T - U - V

Taux d'échantillonnage / fraction d'échantillonnage

Taille d'un échantillon divisée par la population totale estimée.

Taux de réponse

Proportion d'un échantillon pour laquelle une réponse au questionnaire est obtenue, habituellement exprimée en pourcentage. La non-réponse englobe ceux qui refusent de participer, ainsi que les personnes que l'on n'a pas pu contacter dans le cadre de l'enquête.

Unité d'échantillonnage ou unité échantillonnée

Unité sélectionnée au moyen du **plan d'échantillonnage** et au sujet de laquelle des mesures sont recueillies dans le cadre d'une enquête. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EEA, l'unité d'échantillonnage est l'enfant.

Unité dans le champ d'enquête

Unité qui répond à tous les critères de l'enquête. Dans le cas de l'EEA, dans les provinces, une unité est dans le champ de l'enquête si elle est âgée de moins de 6 ans, est autochtone et ne vit pas dans une réserve (sauf pour certaines collectivités des Premières nations du Québec). Dans les territoires, une unité est dans le champ de l'enquête si elle est âgée de moins de 6 ans (autochtone ou non et vivant dans une réserve ou non).

Unité hors du champ de l'enquête

Unité échantillonnée qui ne répond pas à tous les critères de l'enquête. Dans le cas de l'EEA, dans les provinces, une personne est hors du champ de l'enquête si, par exemple, elle est âgée de plus de 6 ans ou elle n'est pas autochtone. Dans les territoires, une personne âgée de plus de 6 ans serait hors du champ de l'enquête.

Unité répondante

L'unité répondante désigne l'**unité visée par l'enquête** pour laquelle une réponse est obtenue. Dans le cas de l'EEA, il s'agit de l'enfant pour lequel une réponse est obtenue du parent ou du tuteur. Ce terme est défini de façon à le distinguer du terme « **répondant** » qui, dans le cas de l'EEA, a trait au parent ou tuteur qui fournit les renseignements pour l'enfant.

Unité visée par l'enquête

Unité sélectionnée pour laquelle des mesures sont recueillies pour une enquête sur échantillon ou un recensement. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EEA, l'unité visée par l'enquête (qui est aussi l'unité échantillonnée, étant donné que l'EEA est une enquête sur échantillon) est l'enfant.

Unité

Voir **unité visée par l'enquête**

Variable

Caractéristique qui peut prendre plus d'un ensemble de valeurs, à laquelle une mesure numérique est attribuée (par exemple, revenu, âge et poids).

Variable dérivée

Nouvelle **variable** élaborée grâce à l'application d'opérations logiques ou mathématiques à une ou plusieurs variables existantes, afin de répondre à un besoin de données particulier. Par exemple, une variable de l'âge peut être calculée à partir des données sur la date de naissance. Par ailleurs, une variable dérivée appelée « présence d'un problème de santé chronique » peut être obtenue selon qu'un répondant a répondu « oui » au moins une fois à une série de questions concernant des problèmes de santé chronique particuliers, comme l'asthme, le diabète, la maladie cardiaque, etc.

Variance

Mesure de l'étendue d'une caractéristique ou d'une variable donnée dans un ensemble de données. Elle montre dans quelle mesure une variabilité existe pour cette caractéristique. Au niveau technique, elle est calculée comme l'écart moyen au carré de la moyenne de chaque observation de l'ensemble de données pour une variable particulière.

Annexe 2 : Questions fréquemment posées

Qu'est-ce que l'Enquête sur les enfants autochtones?

Cette enquête est une enquête nationale portant sur les enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, les enfants métis et les enfants inuits de moins de six ans, dans des régions urbaines, rurales et du Nord de l'ensemble du Canada. On dispose actuellement de peu de données concernant la santé et le développement des enfants autochtones de moins de six ans. L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) est conçue pour combler ces lacunes dans les données et fournir des données sur le développement moteur, social et cognitif des jeunes enfants autochtones.

Quelles seront les données produites?

L'Enquête sur les enfants autochtones recueille des données concernant les enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, les enfants métis et les enfants inuits pour les groupes d'âge de 0 et 1 an, de 2 et 3 ans, et de 4 et 5 ans. L'enquête fournit des données utiles sur des questions propres au développement ou au bien-être des enfants autochtones.

Les données porteront sur les thèmes suivants :

- famille et collectivité (éducation, garde des enfants, perception de la collectivité par les parents);
- apprentissage des jeunes enfants (étapes du développement, apprentissage et activités, points forts et points faibles);
- mode de vie sain (état de santé, accès aux soins de santé, aliments et nutrition, sommeil, environnement sain);
- langage.

Pourquoi ces données sont-elles importantes?

Les données de l'enquête peuvent être utilisées par les organismes autochtones, les planificateurs communautaires, les fournisseurs de services, les parents, les gouvernements et les chercheurs pour :

- souligner et reconnaître la place des enfants autochtones (besoins, valeurs et patrimoine culturel);
- éclairer le processus de décision (planification et élaboration de programme et de politiques);
- soutenir la recherche universitaire (enseignants et chercheurs).

Comment les Autochtones ont-ils participé au processus d'enquête?

Les Autochtones ont contribué à tous les aspects de l'enquête. Par exemple :

- des conseillers autochtones ont participé à l'élaboration du contenu du questionnaire et à l'examen des méthodes d'enquête;
- les parents et les tuteurs d'enfants ont participé aux discussions concernant les questions de l'enquête;
- les organismes autochtones nationaux ont participé à la promotion de l'enquête;
- tout au long de l'EEA, les Autochtones ont été incités à participer aux activités de collecte des données et à d'autres activités d'enquête;
- les enfants autochtones ont fourni des dessins qui ont servi comme documents de promotion de l'enquête.

Quand l'enquête a-t-elle été menée?

Des données ont été recueillies concernant les enfants des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, les enfants métis et les enfants inuits dans des régions urbaines, rurales et du Nord de l'ensemble du Canada.

L'enquête a été menée d'octobre 2006 à mars 2007.

L'Enquête sur les enfants autochtones a-t-elle été menée dans les réserves?

Statistique Canada reconnaît l'importance de recueillir des données de qualité et représentatives sur les enfants des Premières nations vivant dans les réserves. Toutefois, il lui faudrait d'abord s'entendre avec les collectivités des Premières nations à ce sujet, ce qui est essentiel pour obtenir une bonne participation.

Statistique Canada collabore avec ses partenaires fédéraux et les dirigeants des Premières nations afin de déterminer s'il serait possible, à l'avenir, de mener l'enquête dans les réserves.

Les données sont-elles confidentielles?

Oui. Statistique Canada suit des règles strictes pour assurer la confidentialité des données.

En vertu de la *Loi sur la statistique*, les employés doivent prêter serment. Seuls les employés qui doivent utiliser les fichiers de données y ont accès. Lorsque les données d'enquête sont diffusées, les réponses des personnes sont combinées à celles des autres participants. Aucun renseignement permettant d'identifier une personne n'est diffusé.

Que fait StatCan pour améliorer la couverture de la population autochtone?

Statistique Canada continue de travailler avec les organismes et les collectivités autochtones pour déterminer leurs besoins de données et a conclu des ententes avec des organismes autochtones dans certaines provinces et certains territoires pour obtenir leur collaboration et leur soutien relativement au recensement. Des discussions sont en cours dans d'autres secteurs de programme de Statistique Canada pour appuyer une gamme variée d'enquêtes.

Le travail des agents de communications et de liaison avec les Autochtones (ACLA) représentent une ressource importante permettant à Statistique Canada d'améliorer la couverture des Autochtones. Les populations et les collectivités autochtones de chaque province disposent d'un ACLA qui les tient au courant des activités d'information de Statistique Canada et les aide à trouver et à mieux comprendre les données disponibles pour leur collectivité.

Comment l'enquête tient-elle compte de la diversité des peuples autochtones?

Lorsque les données le permettent, Statistique Canada produit des estimations séparées pour les membres des Premières nations vivant hors réserves, les Métis et les Inuits.

Le contenu de l'Enquête sur les enfants autochtones a été élaboré avec le Groupe consultatif technique, composé de personnes de partout au Canada et ayant une connaissance de la culture des Premières nations, des Métis et des Inuits. Ainsi, les questions ont été conçues pour être pertinentes et tenir compte des enjeux importants pour les enfants des Premières nations, métis et inuits.

Où puis-je trouver plus de renseignements concernant l'Enquête sur les enfants autochtones?

Pour plus de renseignements concernant l'Enquête sur les enfants autochtones, veuillez communiquer avec Statistique Canada par courriel à l'adresse suivante : sasd-dssea@statcan.gc.ca, ou appeler le 1-800-263-1136.

Annexe 3 : Questionnaires

Les questionnaires de l'EEA de 2006 sont disponibles dans le site Web de Statistique Canada et on peut y accéder au moyen des hyperliens suivants :

Enquête sur les enfants autochtones de 2006 (provinces) :

http://www.statcan.gc.ca/francais/sdds/instrument/5108_Q2_V1_F.pdf

Enquête sur les enfants autochtones / Enquête sur les enfants du Nord 2006 (territoires) :

http://www.statcan.gc.ca/francais/sdds/instrument/5108_Q3_V1_F.pdf

Bibliographie

Langlet, É., Beaumont, J.-F., et Lavallée, P. (2008). Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys. Article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, avril 2008, Ottawa.